

# Association du Souvenir Aux Morts des Armées de Champagne

## 25 SEPTEMBRE 1915

La guerre durait toujours! — Quand nous étions partis, les gens bien renseignés nous avaient dit : « Courage ça ne sera pas long! »

Maurice de Waleffe, dans le billet de midi de *Paris-Midi*, écrivait le jeudi 6 août 1914 : « La guerre sera courte mais dure. Elle sera courte parce qu'il subsiste « tout de même cette différence entre les Prussiens et « les loups, c'est qu'un loup se nourrit des proies qu'il « tue, le Prussien ne peut encore en faire autant. Dans « cette armée encerclée et promise à une prompte disette, la faim rendra les soldats furieux et je ne « répons point qu'ils ne devaient anthropophages. « Mais leurs femmes et leurs enfants derrière eux « n'auront sans doute pas la même exaltation. Et quand « les grandes villes de l'Allemagne auront mangé le « dernier chien et le dernier rat, elles sauront forcer « l'armée à écouter la voix de la raison... »

Malgré toutes ces prévisions, la Toussaint était passée, et puis Noël et Pâques, et tout un été. Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1914, nous n'avions pas bougé. Un an dans les mêmes trous, les mêmes tranchées, les mêmes boyaux, la même boue. Et d'Auberive à Ville-sur-Tourbe on avait creusé, fait des abris, des cuisines, on s'installait.

Cependant, vers la fin du mois d'août, des nouvelles étaient montées des cuisines où toutes nouvelles parviennent. Des bruits commençaient à circuler. Il était question d'une grande offensive que l'on pensait devoir être décisive. La fin de la guerre!... Ces bruits se trouvèrent confirmés par des faits nouveaux qui apportaient un peu d'imprévu dans notre vie quotidienne. On commença d'abord par beaucoup travailler la nuit. On faisait ce que l'on appelait alors des tranchées de départ, c'est-à-dire qu'on creusait des boyaux vers l'ennemi.

Dans les cantonnements de l'arrière on rencontrait des artilleurs inconnus qui vous racontaient des choses inédites. Il était question de pièces qui tiraient très loin et qui avaient un approvisionnement d'obus. On voyait même des avions; il y avait évidemment quelque chose de changé. A partir du 22 septembre, le bombardement commença, et avec des moyens dont nous n'avions jusqu'à présent jamais disposé. On vit apparaître l'artillerie de tranchée destinée surtout à détruire les défenses accessoires de l'ennemi. On entendait passer au-dessus de nos têtes des obus de gros calibre qui allaient, loin en arrière du front ennemi, frapper les cantonnements de repos et les gares de ravitaillement. A certains moments, le bombardement devint intense. Des ordres parurent, du général de Castelnau commandant le groupe des armées du centre, du général Pétaïn commandant la deuxième armée, du général de Langle de Cary commandant la quatrième armée. 35 divisions prirent part à l'offensive. On avait distribué des grenades nouvelles et remplacé le képi par le casque.

Le 23 septembre, le général Joffre dans un ordre du jour exhorte les troupes à y aller de plein cœur pour la délivrance du sol de la Patrie, pour le triomphe du droit et de la liberté : « Derrière un ouragan de fer et de feu vous irez à l'assaut tous ensemble sur

tout le front en étroite union avec les armées de nos alliés. »

Des corps de cavalerie sont massés à l'arrière, prêts à se jeter dans la trouée lorsque le front ennemi sera rompu. L'enthousiasme a saisi toutes les troupes, on sent que véritablement c'est un suprême effort qui va être tenté.

Le 25 septembre, l'ordre d'attaque est donné à 9 h. 15. Les musiques jouent la *Marseillaise*, les clairons et les tambours sonnent et battent la charge. Malgré la pluie qui a détrempé le sol l'avance des premières vagues d'assaut est très rapide. Mais tout de suite, elles se heurtent aux centres de résistance que les Allemands ont accumulés sur le front. Et c'est ainsi qu'au soir du 25 septembre, si certains corps ont réalisé une progression de plusieurs kilomètres d'autres ont été arrêtés très vite ce qui donne une ligne sinueuse qu'il faudra rectifier, et nulle part la trouée n'a été effectuée.

Le combat continue le lendemain et également le 27 septembre. La ligne paraît se stabiliser arrêtée sur la deuxième position allemande devant la ferme de Navarin, la butte de Tahure, la butte de Souain, la main de Massiges.

Les Allemands, solidement retranchés et revenus de leur surprise, disposent de forces puissantes qu'ils opposent aux assaillants sur des positions admirablement préparées d'avance. L'offensive est terminée, elle a emporté des centres de résistance réputés invincibles. Mais elle n'a pas donné le résultat escompté. Le général Joffre en signale les brillants résultats dans un ordre du jour à l'Armée de Champagne : « 25.000 prisonniers, 350 officiers, 150 canons, un matériel qu'on n'a pu encore dénombrer, sont, disait-il, les trophées d'une victoire dont le retentissement en Europe a donné la mesure. »

Et maintenant, pendant des mois et des mois la lutte va devenir constante pour améliorer la situation de nos lignes, en particulier dans la région de Massiges et de Tahure. Combien sont morts au départ, dans l'espoir de la victoire prochaine. Combien d'autres qui sont tombés dans la désillusion de voir cette victoire promise encore retardée. Mais tous, que ce soit ceux du 25 septembre, ou ceux des mois qui ont suivi, avec un même courage ils ont accompli leur devoir jusqu'au sacrifice.

En ce jour anniversaire, nous qui les avons vus tomber et qui restons fidèles à leur souvenir nous nous rapprochons d'eux, nous les retrouvons en quelque sorte où ils étaient quand ils nous ont quittés et ils reviennent comme vivants à notre mémoire. Aussi avec quelle piété irons-nous le 22 septembre nous recueillir devant les ossuaires de Navarin où reposent tant de ceux qui sont tombés il y a vingt ans. Et là, cœur à cœur avec nos morts, nous leur dirons encore une fois toute notre reconnaissance pour la grande tâche qu'ils ont accomplie et nous les assurerons de la fidélité de notre souvenir. Et parmi eux dans l'éternité où ils reposent, il y aura ce jour-là encore plus de joie du fait du témoignage de notre culte que nous leur porterons vingt ans après qu'ils sont entrés dans la gloire.

# Pèlerinage Annuel en Champagne

sous la présidence du Général GOURAUD, ancien Commandant de la 4<sup>e</sup> Armée.

**DIMANCHE 22 SEPTEMBRE 1935**

20<sup>e</sup> Anniversaire des Combats de Septembre 1915

Cette année encore nous irons, accompagnés du Général GOURAUD, célébrer la mémoire de nos glorieux morts.

C'est un pieux devoir pour nous de garder le souvenir de nos chers disparus et de leur apporter, une fois l'an, sans défaillance, l'hommage de notre admiration et de notre affectueux respect.

Nous souhaitons vivement que tous nos amis, parents, veuves, orphelins, combattants, viennent nombreux à nos côtés pour magnifier comme il convient ceux qui sont vaillamment tombés pour la défense de la patrie, sur le front de Champagne.

## PROGRAMME

### PARIS. GARE DE L'EST.

6 h. 15. Rassemblement en face du Bureau des Renseignements (Hall départ des grandes lignes) : Distribution des billets aux personnes ne bénéficiant pas de permis gratuits ou de tarifs spéciaux (mutilés, familles nombreuses.....).

7 h. 05. Départ.

9 h. 00. Arrivée à CHALONS s/Marne. Embarquement dans les cars qui stationneront place de la gare et départ immédiat.

### ITINÉRAIRE N° 1

#### LES MONTS DE CHAMPAGNE

St-Etienne au Temple, Mont-Frenet (cimetière), ferme de Suippes (Cimetière), Suippes (Cimetière), Souain.

10 h. 15. Cérémonie religieuse en l'église de Souain.

11 h. 00. Visite du cimetière national. Absoute.

12 h. 00. Repas.

13 h. 00. Départ de Souain pour le circuit : ferme des Wacques, St-Hilaire-le-Grand, Bois du Puits (cimetière) (arrêt), ferme Moscou, ferme Constantine, Le Cornillet, Nauray, Moronvilliers, St-Martin l'Heureux, Ste-Mary-à-Py, Navarin.

### ITINÉRAIRE N° 2

#### BOUY. LES MONTS DE CHAMPAGNE

St-Etienne au Temple, Bouy.

10 h. 45. Cérémonie religieuse de Bouy (Inauguration des vitraux de l'Église de Bouy (détruits en 1918).

Les pèlerins assistant à cette cérémonie rejoindront l'itinéraire n° 1 vers 11 h. 30 à Souain.

### ITINÉRAIRE N° 3

#### MASSIGES

St-Étienne au Temple, Mont-Frenet (cimetière), ferme de Suippes (cimetière), Suippes (cimetière), Somme-Suippe.

10 h. 15. Cérémonie religieuse en l'Église de Somme-Suippe

11 h. 00. Inauguration du Calvaire du cimetière national de Somme-Suippe.

12 h. Repas.

13 h. Départ de Somme-Suippe pour Somme-Tourbe, St-Jean de Tourbe, Wargemoulin, Minaucourt (cimetière) (arrêt), Massiges, Beauséjour, Le Mesnil, Perthes-les-Hurlus, Souain, Navarin.

15 h. 30 à NAVARIN

Inauguration des nouveaux Ossuaires sous la présidence du Général GOURAUD.  
Visite du MONUMENT.

17 h. 00. Départ de Navarin.

18 h. 15. Arrivée à Châlons s/Marne.

18 h. 48. Départ de Châlons s/Marne.

Arrivée à Paris (gare de l'Est) vers 21 heures.

P R I X	Pour les membres de l'Association (ayant payé leur cotisation 1935)		Pour les autres personnes	
	2 <sup>e</sup> classe	3 <sup>e</sup> classe	2 <sup>e</sup> classe	3 <sup>e</sup> classe
	Voyage PARIS-CHALONS (aller et retour).....	53. »	35. »	53. »
Voyage CHALONS-NAVARIN (autos-cars. Aller-retour)	25. »	25. »	30. »	30. »
Déjeuner à SOMME-SUIPPE ou à SOUAIN.....	10. »	10. »	10. »	10. »
	88. »	70. »	93. »	75. »

### CONDITIONS

a) Les adhésions, accompagnées du montant de la cotisation, devront être adressées à : M. CHAMPION, Trésorier ASMAC, 83, rue de la Jarry à VINCENNES (Seine), avant le 15 septembre, délai de rigueur, (de préférence, utiliser le bulletin d'adhésion au pèlerinage (de la page 16).

b) En tous cas, bien spécifier l'itinéraire choisi et les cimetières du front qui intéressent.

En raison des engagements que nous avons pris, tant auprès de la Compagnie des Chemins de fer de l'Est que de l'entreprise de transport en cars, aucun remboursement ne sera effectué pour les places non occupées.

c) Des cartes numérotées seront adressées à partir du 10 septembre; pour permettre le contrôle dans les cars, nous recommandons de les porter ostensiblement durant tout le pèlerinage.

d) Il ne sera pas tenu compte des adhésions qui nous parviendraient non accompagnées du montant de la cotisation.

e) L'Association, ainsi que ses mandataires, ne sont jamais substitués aux compagnies, sociétés ou personnes chargées du transport des pèlerins quant aux responsabilités (retard, accidents....).

f) Au cours de la visite des cimetières ou du champ de bataille, nous demandons instamment aux pèlerins de se conformer strictement aux consignes qui seront données par les commissaires.

VOYAGE GRATUIT.

Il est rappelé aux ascendants, veuves de guerre et leurs enfants, qu'un voyage gratuit annuel est accordé pour la visite des tombes. S'adresser à la mairie de la localité, muni d'un livret de famille et de l'acte de décès, puis adresser la demande légalisée au réseau.

Nous recommandons aux bénéficiaires de faire établir leur permis pour la gare de Châlons s/Marne. En cas de contestation, nous en aviser.

## PLAQUES COMMÉMORATIVES

*Nous croyons devoir rappeler aux familles et aux Amicales Divisionnaires et Régimentaires que des plaques à la mémoire de ceux qui sont tombés en Champagne, peuvent être apposées aux murs de la crypte du Monument de Navarin.*

### PLAQUES INDIVIDUELLES

Le prix modique est fixé à 35 frs. par plaque pour une inscription de 20 lettres, chaque lettre supplémentaire sera payée 1 fr. 25 en sus du prix ci-dessus indiqué. (Les signes de ponctuation comptent pour une lettre).

Les dimensions sont de : 22<sup>cm</sup> × 12<sup>cm</sup>. L'inscription comporte le nom, le prénom, le grade (s'il y a lieu), le régiment et la date de la mort à l'exclusion de toute autre formule.

### PLAQUES POUR LES DIVISIONS ET RÉGIMENTS

Ces plaques peuvent être de 2 dimensions :  
soit de 88<sup>cm</sup> × 44<sup>cm</sup>  
soit de 44<sup>cm</sup> × 22<sup>cm</sup>

L'inscription comprend la mention :

Aux Morts de : (Division ou régiment)  
suivie de la date où division et régiment prirent part aux combats de Champagne.

Le prix est fixé à

185 frs pour les plaques de 88 × 44

100 frs pour les plaques de 44 × 22

(inscription de 35 lettres). Chaque lettre supplémentaire, 1 fr. 25.

Les Souscriptions pour la pose des plaques sont reçues par  
M. C. CHAMPION, trésorier  
83, Rue de la Jarry, VINCENNES (Seine)



# " LA 4<sup>e</sup> ARMÉE DANS LA BATAILLE "

## CHAMPAGNE

26 Septembre - 11 Novembre 1918 (Suite) <sup>(1)</sup>

9 octobre. — La lutte continue sur la Suippe et sur l'Arnes. Au N. de St-Etienne-à-Arnes nous élargissons nos gains de la veille vers Hauvine.

Dans la vallée de l'Aisne, le 38<sup>e</sup> C.A. attaque sur tout son front, et parvient en fin de journée à s'emparer de toute la boucle de l'Aisne, enlevant Vaux-les-Mourons, Senuc, Grand-Ham et Lancon.

Le 1<sup>er</sup> C.C., sauf un régiment de cavalerie, laissé en arrière du 21<sup>e</sup> C.A., est ramené sur la Vesle en arrière de Bouy.

La 21<sup>e</sup> D.I. est rassemblée dans la région de Cuperly (Q.G. Bouy).

La 167<sup>e</sup> D.I. est rassemblée dans sa zone de repos (Q.G. à St-Remy-sur-Bussy). Il en est de même de la 161<sup>e</sup> D.I.

La 134<sup>e</sup> D.I. est rassemblée en entier dans la région N. de Souain.

La 53<sup>e</sup> D.I. (avec une brigade tchécoslovaque) arrive dans la région de Jonchery (P.C. La Lyre).

La 36<sup>e</sup> D.I.U.S. est mise en entier à la disposition du 21<sup>e</sup> C.A. La brigade de marine de la 2<sup>e</sup> D.I.U.S. se rassemble dans la région de Suippes.

10 octobre. — L'ennemi reprend son mouvement de retraite entamé le 5 octobre. Ce mouvement s'effectue seulement devant la droite de l'Armée, devant le centre et la gauche les Allemands résistent énergiquement avec leurs mitrailleuses. Artillerie très active. Cependant tous les indices font prévoir que cette résistance ne sera pas de longue durée et qu'un repli général est imminent. A droite les 9<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> C.A. progressent, chassant devant eux les mitrailleuses ennemies, qui protègent la retraite des gros. La poursuite est lente et s'arrête en fin de journée au sud de la ligne St-Morel- Mont Saint-Martin-Ferme Scay.

A l'extrême-droite, le 38<sup>e</sup> C.A., en liaison avec les Américains, borde la rive Sud de l'Aire et de l'Aisne, mais ne peut déboucher au Nord.

La 21<sup>e</sup> D.I. est transportée dans la région Nord de Vitry-le-François (Q.G. Loisy-sur-Marne).

La 53<sup>e</sup> D.I. est rassemblée dans la région de Jonchery. Les 151<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> D.I. respectivement dans les régions de Mourmelon et de Laval.

Les éléments de la 2<sup>e</sup> D.I.U.S. relevés par la 36<sup>e</sup> D.I.U.S. font mouvement vers la région Bouy-La Cheppe.

11 octobre. — Le repli ennemi commence au cours de la nuit sur tout le front. Prévenue immédiatement par ses patrouilles qui gardent le contact, notre infanterie se lance à la poursuite des Allemands, précédée par de petits éléments de cavalerie.

En fin de journée, le front atteint par nos avant-gardes de l'Ouest à l'Est est le suivant : Montant du Grand Jardin - route de Mesnil-Lépinos à Aussonne - Voie romaine - puis le cours de la Retourne - 1.500 mètres N.-E. de Machault - Ferme Bussy - N. de Contreuve - le Champ Bernard - ruisseau d'Aidin et le cours de l'Aisne.

Commencement des embarquements par voie ferrée de la 157<sup>e</sup> D.I. à destination d'une autre Armée.

La 1<sup>er</sup> D.C.P. relevée de secteur fait mouvement vers la zone arrière du 38<sup>e</sup> C.A.

La 61<sup>e</sup>, également retirée du front, se dirige vers la zone arrière du 11<sup>e</sup> C.A.

Continuation du mouvement de la 2<sup>e</sup> D.I.U.S. vers la région de Cuperly.

12 octobre. — La marche dans la direction de l'Aisne se continue toute la journée. L'ennemi a évacué tout le terrain au sud de la rivière, abandonnant un gros matériel et laissant dans un certain nombre de villages près de 5.000 civils. Dans le courant de la journée nous réoccupons 36 villes et villages.

En fin de journée, le 9<sup>e</sup> C.A. occupe Vouziers et borde l'Aisne. Il en est de même pour le 2<sup>e</sup> C.A., sauf pour la boucle de Rilly-aux-Oies. Pour les 21<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> C.A., les patrouilles atteignent et reconnaissent le canal; les gros s'établissent sur les hauteurs au sud de l'Aisne.

Le 12 à 6 heures du matin, le 14<sup>e</sup> C.A. (E.M. et E.N.E.) est retiré du front. La D.I. de droite passe sous les ordres du Général Commandant le 11<sup>e</sup> C.A. La division de gauche est relevée par des éléments de la 163<sup>e</sup> D.I. (4<sup>e</sup> C.A.).

Fin des embarquements de la 157<sup>e</sup> D.I. et commencement des embarquements de la 161<sup>e</sup> D.I.

La 2<sup>e</sup> D.I.U.S., relevée par la 36<sup>e</sup>, est rassemblée dans la région Vadenay-La Cheppe.

La 61<sup>e</sup> D.I., retirée du front du 11<sup>e</sup> C.A., est rassemblée entre l'Arnes et la Py.

Les 13<sup>e</sup> D.I. et 1<sup>er</sup> D.C.P., retirées du front, sont regroupées dans la région au Nord de Souain et dans la région Nord de Ste-Menehould.

Les 134<sup>e</sup> et 53<sup>e</sup> D.I., récemment arrivées à l'Armée, sont portées au N. de la Py, dans la zone du 21<sup>e</sup> C.A.

La 68<sup>e</sup> D.I., retirée du front du 14<sup>e</sup> C.A., est dirigée vers la région du Camp de Châlons.

13 octobre. — Les différents Corps d'Armée achèvent la conquête de tout le terrain au sud de l'Aisne; en fin de journée nous bordons partout le canal, sauf à la boucle de Rilly-aux-Oies (9<sup>e</sup> C.A.) et au sud-est de Rethel, où l'ennemi occupe encore le village de Saults-Rethel, Acy et Nanteuil-sur-Aisne (4<sup>e</sup> C.A.).

Artillerie ennemie très active sur tout le front. Nombreux harcèlements. Infanterie très vigilante.

Retrait du 2<sup>e</sup> C.A. Changement de limites entre les 9<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> C.A.

Les E.N.E. du 14<sup>e</sup> C.A. et la 68<sup>e</sup> D.I. sont regroupés dans la région du Camp de Châlons.

La 151<sup>e</sup> D.I. fait mouvement par voie de terre vers la 5<sup>e</sup> Armée.

La 61<sup>e</sup> D.I. fait mouvement par voie de terre vers la région de Mourmelon.

Les 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> D.I. font mouvement vers les zones Hans, Somme-Suippes, Laval, et Valmy, Somme-Yèvre, Auve.

Regroupement dans la zone Voie Romaine, Ripont, Liry, Aure et Tahure des E.N.E. du 2<sup>e</sup> C.A., des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> D.I.

Continuation des débarquements de la 161<sup>e</sup> D.I.

14 octobre. — Aucune action importante aux 4<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 21<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> C.A.

Nos patrouilles recherchent des points de passage sur l'Aisne. Le 4<sup>e</sup> C.A. s'empare de la Sucrerie et de Saults-les-Rethel.

En vue d'appuyer l'action de l'Armée Américaine sur Grandpré, le 38<sup>e</sup> C.A. attaque à 5 heures les hauteurs situées au Nord de l'Aisne entre Olizy et Termes. A gauche de la D.I. MANGIN s'empare d'Olizy et fait 400 prisonniers. La Division LARDEMELE au Centre prend Mouron, et enlève la croupe du Télégraphe détruit;

la Division GANTER, après des tentatives sans succès dans la matinée, parvient en fin de journée à occuper Termes et la croupe au N.-O. du village. A la nuit, nous avons une solide tête de pont sur la rive droite de l'Aisne.

Continuation dans la zone arrière de l'Armée des mouvements des Divisions, soit pour les diriger vers leurs points d'embarquement, soit pour les mettre au repos dans de bons cantonnements, soit pour les mettre en vue de relève à la disposition des Corps d'Armée.

Commencement des embarquements de la 4<sup>e</sup> D.I. (le 2<sup>e</sup> C.A. est envoyé en Lorraine).

Mouvement de la 28<sup>e</sup> D.I. vers la V<sup>e</sup> Armée.

(1) Voir le bulletin N° 24.

68<sup>e</sup> D.I. fait mouvement vers la région de Trépaill.

61<sup>e</sup> D.I. est regroupée dans la région de Mourmelon.

Les 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> D.I. font étape vers le Sud pour gagner des zones de repos.

Les 2<sup>e</sup> D.M., 170<sup>e</sup> D.I. et 21<sup>e</sup> D.I. font mouvement vers le Nord pour relever ultérieurement des divisions en secteur.

La 134<sup>e</sup> D.I. est mise à la disposition du 9<sup>e</sup> C.A. pour relever la 120<sup>e</sup> D.I.

13 octobre. — Dans la région de Rethel, le 4<sup>e</sup> C.A. s'empare de Nauteuil.

Mouvement des E.N.E. 2, et de la 3<sup>e</sup> D.I. vers la région Minaucourt, Auve, Somme-Yèvre.

Fin des embarquements de la 4<sup>e</sup> D.I.

Les E.N.E. 14 font mouvement vers la région de Trépaill.

La 13<sup>e</sup> D.I. arrive dans la zone sud de Ste-Menehould.

Arrivée dans leurs zones de repos des 124<sup>e</sup> D.I. (Pont-Faverger).

Aucun changement sur le front des 11<sup>e</sup>, 21<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> C.A. Vifs harcèlements de l'artillerie ennemie. Au 38<sup>e</sup> C.A., continuation des actions offensives. Nous bordons la lisière Nord du Bois de la Sarthe, et enlevons la Ferme Erbaude et le Petit Talma; près de 500 prisonniers faits encore dans cette région. A la fin de la journée, tous les objectifs sont atteints et Beaurepaire conquis.

La 120<sup>e</sup> D.I., relevée par la 134<sup>e</sup> D.I., est rassemblée à l'Est de Somme-Py.

La 53<sup>e</sup> D.I. est mise à la disposition du 9<sup>e</sup> C.A. pour relever la 48<sup>e</sup>, la 2<sup>e</sup> D.M. à la disposition du 38<sup>e</sup> C.A. pour relève de la 74<sup>e</sup>.

La 68<sup>e</sup> D.I. quitte l'Armée.

22<sup>e</sup> D.I. (Trépaill) et 14<sup>e</sup> D.I. (Loisy-sur-Marne).

Mouvement vers le Nord des 167<sup>e</sup> D.I. (région des Hurlus), 170<sup>e</sup> D.I. (St-Rémy-sur-Bussy) et 21<sup>e</sup> D.I. (Châlons-Somme-Vesle).

16 octobre. — Pendant la nuit, échec d'une tentative d'attaque sur Ambly-Fleury (11<sup>e</sup> C.A., 7<sup>e</sup> D.I., 103<sup>e</sup> R.I.) à l'aube, attaque et prise d'Acy-Romanca par le 4<sup>e</sup> C.A. (8<sup>e</sup> D.I., 117<sup>e</sup> R.I.).

Continuation des attaques du 38<sup>e</sup> C.A. sur le front Olizy-Grand-pré. Combats très durs. En fin de journée les 74 et 125 D.I. sont rejetées par une contre-attaque sur leurs positions de départ. A l'Est la 71<sup>e</sup> D.I. a pu s'emparer du village de Talma, de la croupe 212 et des pentes Sud de la Cote 222.

Relève de la 48<sup>e</sup> D.I. par la 53<sup>e</sup> au 9<sup>e</sup> C.A.

La 1<sup>re</sup> D.C.P. est mise à la disposition du 38<sup>e</sup> C.A.

Arrivée dans leur zone de repos des 22<sup>e</sup> D.I. (Trépaill), 124<sup>e</sup> D.I. (Pont-Faverger) et 14<sup>e</sup> D.I. (Loisy-sur-Marne).

La 170<sup>e</sup> D.I. fait mouvement vers la région de Souain et la 21<sup>e</sup> vers la région Mourmelon-Suippes-Saint-Rémy.

Les E.N.E. du 2<sup>e</sup> C.A. et la 3<sup>e</sup> D.I. font mouvement vers Herpont - Vanault-le-Châtel - Givry-en-Argonne. Départ de l'E.M. du 2<sup>e</sup> C.A.

Les E.N.E. du 14<sup>e</sup> C.A. quittent l'Armée par voie de terre.

17 octobre. — Dans la nuit du 16 au 17, échec d'une opération exécutée sur la Ferme Forest, dans la boucle de Rilly-aux-Oies, par le 21<sup>e</sup> C.A. Continuation de la lutte sur le front Olizy-Grand-pré. L'ennemi oppose une résistance opiniâtre à notre avance par son infanterie, le feu de ses mitrailleuses et le tir de son artillerie. Les 125<sup>e</sup> D.I. et 2<sup>e</sup> D.M. gagnent du terrain au Nord d'Olizy et du ruisseau de Beaurepaire, à l'Est la 71<sup>e</sup> D.I. après des pertes sérieuses et une résistance acharnée, doit abandonner le village de Talma et se replier jusqu'aux rives Ouest du ruisseau.

Relève de la 74<sup>e</sup> D.I. par la 2<sup>e</sup> D.M. dans la nuit du 16 au 17.

La 48<sup>e</sup> D.I. regroupée dans la zone Nord de Ste-Marie-à-Py-Somme-Py fait mouvement vers la zone de Mairy-sur-Marne.

La 3<sup>e</sup> D.I. commence son mouvement vers la région Sud de Vitry-le-François où elle est en réserve de G.Q.G.

La 21<sup>e</sup> D.I., au repos, fait mouvement vers la région entre la Voie Romaine et Arnes.

La 120<sup>e</sup> D.I. se dirige vers la région de Mourmelon.

Départ de la 43<sup>e</sup> D.I. pour la V<sup>e</sup> Armée, ainsi que des équipages et éléments montés de la 170<sup>e</sup> pour la même destination.

18 octobre. — Dans la nuit du 17 au 18, une opération exécutée sur la Ferme Forest, par la 73<sup>e</sup> D.I., nous procure 13 prisonniers (21<sup>e</sup> C.A.). A l'aube, traversée par surprise de l'Aisne sur un front de 5 km. de part et d'autre de Vouziers par les 53<sup>e</sup> et 134<sup>e</sup> D.I. (9<sup>e</sup> C.A.). Dans la matinée, nous nous emparons de Vandy, de la

Ferme de Pissois, de la Briqueterie et de la Ferme Pardonnet, et prenant pied sur les hauteurs à l'Est de la rivière. Dans le courant de la journée, la réaction de l'artillerie ennemie est très violente, et la progression devient très difficile. 232 prisonniers sont faits au cours de cette opération.

Au 38<sup>e</sup> C.A., continuation de la lutte entre Olizy et Grand-pré. Combats très durs dans les bois au Nord du ruisseau de Beaurepaire. Faible progression. Pertes sérieuses.

Le 18, à 8 heures, l'Etat-Major et les E.N.E. du 21<sup>e</sup> C.A. sont retirés du front et dirigés sur la 5<sup>e</sup> Armée. La 73<sup>e</sup> D.I. passe sous les ordres du 9<sup>e</sup> C.A., la 30<sup>e</sup> D.I.U.S. sous ceux du 11<sup>e</sup> C.A.

Continuation de leur marche vers la zone de repos des 48<sup>e</sup> D.I. (Mairy-sur-Marne), 3<sup>e</sup> D.I. (Bussy-aux-Bois) et 120<sup>e</sup> D.I. (Mourmelon-le-Grand).

La 21<sup>e</sup> D.I. est mise à la disposition du 11<sup>e</sup> C.A. pour relever la 154<sup>e</sup> D.I.; la 61<sup>e</sup> D.I., au repos, fait mouvement vers la région entre Voie Romaine et Arnes. Regroupement dans la région Rouvroy-Hans de la 74<sup>e</sup> D.I. retirée de secteur.

Arrivée dans la région de St-Rémy-s-Bussy des éléments à pied de la 42<sup>e</sup> D.I. venant de Lorraine.

Quitte l'Armée: l'E.M. du 21<sup>e</sup> C.A., les E.N.E. du 2<sup>e</sup> C.A., le 1<sup>er</sup> Corps de cavalerie (E.N.E. et 3<sup>e</sup> D.C.), la moitié de la 170<sup>e</sup> D.I.

La 137<sup>e</sup> D.I. (en entier) et la 13<sup>e</sup> D.I. (éléments montés et équipages) commencent leur mouvement vers la 5<sup>e</sup> Armée.

19 octobre. — A 2 heures, un détachement du 103<sup>e</sup> R.I. traverse le canal au N. d'Ambly-Haut, et s'empare de 7 mitrailleuses, fait 16 prisonniers, dont 2 sous-officiers. Sur les hauteurs de la rive droite de l'Aisne à l'Est de Vouziers, la lutte continue toute la journée. Dans la matinée, la 134<sup>e</sup> D.I. s'empare du village de Chestres, ainsi que des hauteurs du Nord et au Sud. Dans la soirée, nous avons atteint la Ferme Maquart, la cote 193, le Moulin de Landèves, la Ferme Chamiot, et la croupe à l'Est de la Ferme Pardonnet. En deux jours, nous avons fait dans cette région 500 prisonniers et pris 20 canons.

Au 38<sup>e</sup> C.A., combats très durs au N. du ruisseau de Beaurepaire. Très violente réaction de l'artillerie ennemie.

La 68<sup>e</sup> D.I. est mise à la disposition du 11<sup>e</sup> C.A. en vue d'une relève.

Regroupement dans leurs zones de repos de la 3<sup>e</sup> D.I. (Bussy-aux-Bois), de la 120<sup>e</sup> (Mourmelon-le-Grand) et de la 71<sup>e</sup> (zone N. de Ste-Menehould). La 48<sup>e</sup> D.I. fait mouvement vers sa zone de repos. Les E.N.E. 21, les 167<sup>e</sup> et 170<sup>e</sup> D.I. quittent l'Armée.

Continuation du mouvement des équipages et éléments montés de la 13<sup>e</sup> D.I.

Arrivée dans la région de Possesse par C.V. auto des éléments à pied de la 40<sup>e</sup> D.I.

20 octobre. — Journée calme aux 11<sup>e</sup> et 38<sup>e</sup> C.A. Au 9<sup>e</sup> C.A., notre attaque progresse sur les hauteurs à l'est de l'Aisne. L'ennemi se défend à coups de mitrailleuses qu'il faut réduire une à une. La progression de la journée est en ralentie, mais néanmoins continue sur tout le front du C.A. Au nord, nous occupons Terron. Notre ligne passe ensuite par les bois au sud-ouest de la ferme Malva, Landèves, les hauteurs à l'est du ruisseau de Chalou, la Ferme Chamiot, les abords de la Croix-Dariq et de Falaise. 70 prisonniers tombent entre nos mains dans le courant de la journée.

Regroupement de la 48<sup>e</sup> D.I. dans sa zone de repos. G.G. Mairy-sur-Marne.

Relève par les 21<sup>e</sup> et 61<sup>e</sup> D.I. des 163<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 154<sup>e</sup> D.I. (11<sup>e</sup> C.A.).

Départ en C.V. auto de la moitié de la 13<sup>e</sup> D.I. ainsi que des équipages et éléments montés de la 3<sup>e</sup> D.I.

Une brigade de la 2<sup>e</sup> D.M. fait mouvement vers le 9<sup>e</sup> C.A. (étape dans la région Suippes) pour relever la 73<sup>e</sup> D.I.

21 octobre. — Très violentes attaques ennemies sur les positions conquises par le 9<sup>e</sup> C.A. les jours précédents, sur la rive droite de l'Aisne. Après avoir lutté et défendu le terrain pied à pied, notre infanterie est forcée d'abandonner une partie du terrain conquis. En fin de journée la ligne tenue passe par: Terron (à nous), Ferme Maquart, Croix-de-Bohéme, 400 mètres est de la Ferme Pissois, Petit Ban, Cote 135, lisière est de Chestres, Cote 163, Briqueterie La Pardonnet.

Fin de relève des 163<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 154<sup>e</sup> D.I. par les 21<sup>e</sup> et 61<sup>e</sup> D.I.

La moitié de la 2<sup>e</sup> D.I.U.S. est mise à la disposition du 9<sup>e</sup> C.A. en vue de la relève de la 73<sup>e</sup> D.I.

Départ de l'Armée de la 163<sup>e</sup> D.I. et de la moitié de la 13<sup>e</sup> D.I. Arrivée par C.V. auto dans la région d'Epense de la 87<sup>e</sup> D.I. venant du G.A.E.

22 octobre. — Une opération de détail brillamment exécutée au 38<sup>e</sup> C.A. (2<sup>e</sup> D.M., Rég. d'Inf. Colonial du Maroc) le long de la route Beaufort-Longue permet de faire 250 prisonniers dont 9 officiers.

A l'est de Vouziers, l'ennemi recommence dans la matinée ses attaques sur les fermes de Pissot et la Pardonne. Ces attaques sont repoussées.

Grande activité de l'artillerie ennemie dans cette région.

La 2<sup>e</sup> D.I.U.S., rappelée à l'Armée Américaine, est mise en route dans la direction de l'est. La brigade mise à la disposition du 9<sup>e</sup> C.A. pour la relève de la 73<sup>e</sup> D.I. est regroupée vers Medelh. Le reste de la division fait mouvement dans la région Auvy-Valmy-Hermon.

Pour relever la 73<sup>e</sup> D.I., réclamée par le G.Q.G., le secteur de cette division passe du 9<sup>e</sup> au 11<sup>e</sup> C.A., et la relève est faite par les unités en seconde ligne de la 36<sup>e</sup> D.I.U.S.

La 7<sup>e</sup> D.I. fait étape dans la région entre Arnes et Voie Romaine. La 154<sup>e</sup> D.I. dans la région, Souain-Somme-Py.

23 octobre. — Pas d'événement important au cours de la journée. Combats locaux aux 9<sup>e</sup> et 38<sup>e</sup> C.A. Nombreux harcèlements de l'artillerie ennemie, particulièrement par toxiques, dans la région de Vouziers sur nos ponts de l'Aisne. La 1<sup>re</sup> D.C.P. (38<sup>e</sup> C.A., 9 Cuir.) s'empare du Moulin de Beaufort. Une vingtaine de prisonniers.

Continuation du mouvement de la 2<sup>e</sup> D.I.U.S. vers l'Armée Américaine.

Etape de la 7<sup>e</sup> D.I. dans la région Louvercy, et de la 154<sup>e</sup> D.I. dans la région ouest de Suippes.

Fin de la relève de la 73<sup>e</sup> D.I. par une fraction de la 36<sup>e</sup> U.S.

24 octobre. — Activité de nos patrouilles sur tout le front. Une douzaine de prisonniers restent entre nos mains au 38<sup>e</sup> C.A. Continuation des harcèlements de l'artillerie ennemie, particulièrement dans la région de Vouziers.

Arrivée de la 7<sup>e</sup> D.I., relevée de secteur, dans sa zone de repos, à Bouy. La 154<sup>e</sup> D.I. fait mouvement vers la zone Athis, Juvigny, où elle doit être entièrement regroupée le 25 et passer aux ordres de la V<sup>e</sup> Armée.

La 73<sup>e</sup> D.I. fait étape dans la région Somme-Bionne-Tahure.

Continuation du mouvement de la 2<sup>e</sup> D.I.U.S. vers l'Armée Américaine. La brigade de marine fait étape dans la région de Valmy.

25 octobre. — Journée calme. Le nettoyage de la région entre le canal et l'Aisne (11<sup>e</sup> C.A.) continue entre Fleury et le nord de Seuil. 105 prisonniers restent entre nos mains à Ambly. Harcèlements toujours nombreux sur tout le front de l'Armée.

Par sa note 4526 du 25 octobre, le Général commandant le G.A.C. donne l'ordre d'entreprendre, à partir du 1<sup>er</sup> novembre, une série d'opérations offensives combinées avec la 1<sup>re</sup> Armée américaine, dans le but de déborder par l'est le front ennemi de l'Aisne. Objectif de la IV<sup>e</sup> Armée : Le Chesne.

En plus des grandes unités déjà à l'Armée, quatre ou cinq divisions doivent être mises à la disposition du Général commandant l'Armée par le G.Q.G.

Rassemblement de la 145<sup>e</sup> D.I. dans la zone de Tours-sur-Marne (rattachée à la V<sup>e</sup> Armée). La 73<sup>e</sup> D.I., qui doit quitter l'Armée le 27, est rassemblée dans la zone d'Herpont.

La 2<sup>e</sup> D.I.U.S. quitte l'Armée.

Mouvement de la 22<sup>e</sup> D.I. vers le 11<sup>e</sup> C.A. pour relever la 36<sup>e</sup> D.I.U.S. Etape dans la région de la Py.

La 71<sup>e</sup> D.I. est mise à la disposition du 38<sup>e</sup> C.A. pour relever la 2<sup>e</sup> D.M.

Mouvement des 42<sup>e</sup> et 74<sup>e</sup> D.I. vers le 9<sup>e</sup> C.A. pour la relève de la 134<sup>e</sup> D.I. Etape entre l'Ain et la Voie Romaine.

26 octobre. — Activité de nos patrouilles entre le canal et l'Aisne. 25 prisonniers restent entre nos mains au nord de Seuil. Harcèlements habituels.

La 22<sup>e</sup> D.I. est mise à la disposition du 11<sup>e</sup> C.A. pour la relève de la 36<sup>e</sup> D.I.U.S.

La 71<sup>e</sup> D.I. relève la 2<sup>e</sup> D.M. dans la nuit du 26 au 27 (38<sup>e</sup> C.A.). La 42<sup>e</sup> D.I. et la 74<sup>e</sup> D.I. sont mises à la disposition du 9<sup>e</sup> C.A. pour relever la 134<sup>e</sup> D.I. dans la nuit du 28 au 30.

La 125<sup>e</sup> D.I. retirée du front est en voie de rassemblement dans la région Somme-Py-Souain.

27 octobre. — Dans la matinée, petites actions d'infanterie au nord du canal dans la région de Thugny et de Seuil (11<sup>e</sup> C.A.). 9 prisonniers dont 1 sous-officier restent entre nos mains. Le soir, une opération exécutée dans la boucle de Rilly-aux-Oies par la 36<sup>e</sup> D.I.U.S. nous permet d'atteindre la ferme Forest, et nous procure 172 prisonniers, dont 4 officiers. De fortes explosions sont entendues en divers points dans les lignes ennemies.

La 71<sup>e</sup> D.I. achève de relever la 2<sup>e</sup> D.M. qui commence ses embarquements à Sainte-Menehould.

La 22<sup>e</sup> D.I. commence à relever la 36<sup>e</sup> D.I.U.S.

La 73<sup>e</sup> D.I. quitte l'Armée.

La 125<sup>e</sup> D.I. est regroupée dans la région nord de Suippes.

Les 40<sup>e</sup>, 120<sup>e</sup> et 124<sup>e</sup> D.I. commencent leur mouvement vers les 9<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> C.A. pour relever la 53<sup>e</sup> D.I. et renforcer le front, en vue des attaques projetées.

Introduction de l'Etat-Major et des E.N.E. du 14<sup>e</sup> C.A. sur le front entre les 9<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> C.A. Q.G. Machault.

Arrivée de la 2<sup>e</sup> D.C.P. en C.V. auto dans la région d'Herpont.

28 octobre. — Pendant la nuit, ainsi que dans la journée, harcèlements habituels. Onze nouveaux prisonniers faits par la 36<sup>e</sup> D.I. Américaine à la Ferme Forest. Deux prisonniers du 127<sup>e</sup> R.I. faits par la 53<sup>e</sup> Division au nord de Vandy.

Fin de la relève de la 36<sup>e</sup> D.I.U.S. par la 22<sup>e</sup> D.I. Relève de la 134<sup>e</sup> D.I. par les 42<sup>e</sup> et 74<sup>e</sup> D.I.

Mise à la disposition du 9<sup>e</sup> C.A. de la 124<sup>e</sup> D.I. en vue de la relève d'une partie de la 53<sup>e</sup> D.I.

Continuation du mouvement des 40<sup>e</sup> et 120<sup>e</sup> D.I. vers le 9<sup>e</sup> C.A. Commencement du mouvement des 14<sup>e</sup> et 48<sup>e</sup> D.I. vers la zone arrière du 9<sup>e</sup> C.A.

Continuation du mouvement de la 125<sup>e</sup> D.I. vers la 5<sup>e</sup> Armée.

La 36<sup>e</sup> D.I.U.S. relevée par la 22<sup>e</sup> D.I. commence à descendre dans la région Souain-Somme-Py.

Embarquement de la 2<sup>e</sup> D.M. à Sainte-Menehould pour la région de Belfort.

29 octobre. — A 1 h. 30, après un violent bombardement, l'ennemi tente un coup de main sur la région de Falaise (38<sup>e</sup> C.A.-74<sup>e</sup> D.I.). Aucun disparu. 2 blessés légers. Journée calme. Activité d'artillerie moindre que les jours précédents.

L'Etat-Major de l'Armée quitte la Ferme de Suippes et vient s'établir à Cauroy.

Fin de la relève de la 134<sup>e</sup> D.I. par les 42<sup>e</sup> et 74<sup>e</sup> D.I. Ce renforcement du front est fait en vue de l'attaque. La 134<sup>e</sup> D.I. se porte dans la direction de Béthenville.

Mise à la disposition de l'Armée de la 163<sup>e</sup> D.I. (Q.G. Neufville).

La 40<sup>e</sup> D.I. se porte dans la région de Hans vers celle de Ripont, la 48<sup>e</sup> de la zone de Courtisols vers celle de St-Rémy-sur-Bussy, et la 14<sup>e</sup> de la Chaussée-sur-Marne à Courtisols (Divisions en réserve d'Armées rapprochées du front).

La 36<sup>e</sup> D.I.U.S. retirée de secteur se porte au camp de Montpellier; la 125<sup>e</sup> arrive dans la zone de repos de Trepaill.

30 octobre. — Journée calme. Grande activité de l'aviation. Harcèlements habituels.

Relève de la moitié de la 53<sup>e</sup> D.I. par la 124<sup>e</sup> (14<sup>e</sup> C.A.). Le reste de la division est relevé dans la nuit du 30 au 31 par la 120<sup>e</sup> D.I. (9<sup>e</sup> C.A.). La division va se regrouper dans la zone de S.-Souplet. La 134<sup>e</sup> D.I., relevée de secteur au 9<sup>e</sup> C.A., est regroupée dans la zone de Pont-Faverger.

Entrée en ligne au 9<sup>e</sup> C.A. de la 40<sup>e</sup> Division.

Mouvement vers le nord des Unités en réserve d'Armée :

87<sup>e</sup> D.I. : région de Sainte-Menehould (Nord).

48<sup>e</sup> D.I. : région de Souain (Nord).

14<sup>e</sup> D.I. : région de Somme-Suippes.

163<sup>e</sup> D.I. : arrière du 11<sup>e</sup> C.A.

(mouvements exécutés dans la nuit du 30 au 31).

La 31<sup>e</sup> D.I.U.S. fait mouvement vers la 1<sup>re</sup> A.U.S. Etape région Suippes et région Valmy-Minaucourt.



31 octobre. — Journée très calme.

Derniers préparatifs en vue de l'attaque fixée pour le lendemain en direction de Châtillon-sur-Bar et Le Chesne, en jonction avec l'Armée Américaine attaquant entre Argonne et Meuse en direction de Buzancy.

(Note personnelle et secrète n° 353/3 du 25 octobre, et ordre général 383/3 du 26 octobre.)

Le 9<sup>e</sup> C.A. comprenant les 120<sup>e</sup>, 40<sup>e</sup> et 42<sup>e</sup> D.I. doit d'abord élargir le terrain que nous possédons sur la rive droite de l'Aisne à l'est de Vouziers, appuyé au nord par le 14<sup>e</sup> C.A. (22<sup>e</sup> et 124<sup>e</sup> D.I.) et au sud par le 38<sup>e</sup> C.A. (74<sup>e</sup>, 71<sup>e</sup> et 1<sup>er</sup> D.C.P.).

Le 11<sup>e</sup> C.A., en liaison avec la V<sup>e</sup> Armée qui doit continuer ses attaques entre Recouvrance et Herpy, doit exécuter sur son front les opérations locales que lui permettront ses moyens (Ordre 529/3 du 31 octobre).

Composition du 11<sup>e</sup> C.A. 21<sup>e</sup> et 61<sup>e</sup> D.I.

Heure d'attaque : 5 h. 45.

Les divisions réserve d'Armée achèvent de se rapprocher du front :

87<sup>e</sup> D.I. : région de Monthois.

48<sup>e</sup> D.I. : région de Contreuve.

163<sup>e</sup> D.I. : région de Mazagran.

14<sup>e</sup> D.I. : région d'Aure.

(ces mouvements exécutés dans la nuit du 31 octobre au 1<sup>er</sup> novembre).

2<sup>e</sup> D.C.P., mouvement vers région de Courtemont.

Le 31 octobre, les 53<sup>e</sup> et 134<sup>e</sup> D.I. sont regroupées dans leurs zones de repos.

La 36<sup>e</sup> D.I.U.S. arrive dans la région est d'Herpont.

1<sup>er</sup> novembre. — A 5 h. 15, la préparation d'artillerie commence sur tout le front de l'Armée. A 5 h. 45, l'Infanterie se porte à l'attaque entre la boucle de l'Aisne à l'est d'Attigny, et le sud de Falaise. La résistance de l'ennemi est partout opiniâtre, mais elle est particulièrement forte au sud de la route de Vouziers-Quatre-Champs, où notre Infanterie ne réalise que peu de progrès. A l'est de Terron au contraire, les progrès sont importants. Au 14<sup>e</sup> C.A., la 22<sup>e</sup> D.I. nettoie la boucle de Rilly-aux-Oies, s'empare du village et atteint vers 9 heures la boucle de l'Aisne, atteint la cote 161, s'empare de Voncq, et occupe Semuy. En fin de journée elle tient les abords du canal des Ardennes, la lisière nord-ouest du Bois de Voncq, et pousse jusque dans la région du Pavillon de Chasse. Le 9<sup>e</sup> Corps progresse en liaison avec le 14<sup>e</sup>; la 120<sup>e</sup> D.I. atteint les abords de la Ferme de la Wagnerie, et borde en fin de journée la lisière ouest du Bois de Vandy. La 40<sup>e</sup> D.I. s'empare de la Ferme Malva, mais est arrêtée à l'est de Chestres par des mitrailleuses. La 42<sup>e</sup> D.I. ne peut dépasser les pentes ouest du ruisseau le Chalou.

Enfin, la 74<sup>e</sup> D.I. (38<sup>e</sup> C.A.) fait passer 4 Bataillons sur la rive droite de l'Aisne qui s'emparent de Falaise, occupent les ouvrages au nord et au nord-est de la Croix-Daricq et progressent jusqu'à la Ferme Lazanne.

Au nord d'Olizy la 71<sup>e</sup> D.I. parvient à pousser des éléments sur la croupe au sud-est de Primat.

Malgré la forte brume, notre aviation est très active. Dans le courant de l'après-midi la division aérienne va bombarder la région Le Chesne, ainsi que Châtillon-sur-Bar. Très faible activité de l'aviation ennemie.

Le 11<sup>e</sup> C.A. qui devait exécuter une opération locale parvient à faire passer deux compagnies en direction de la Ferme de Seuil. Mais prises sous un feu violent, on doit leur faire repasser la rivière.

Le nombre des prisonniers faits au cours de la journée est de :

14<sup>e</sup> C.A. : 553 dont 18 officiers,

9<sup>e</sup> C.A. : 400, dont 4 officiers,

38<sup>e</sup> C.A. : 440 dont 10 officiers.

Deux batteries de 105 et sept canons de 77 restent entre les mains du 14<sup>e</sup> C.A.

Dans le courant de la journée la 53<sup>e</sup> D.I. est regroupée dans la zone de Saint-Souplet, et la 2<sup>e</sup> D.C.P. fait mouvement vers le nord de Ham.

Dans la soirée, la 163<sup>e</sup> D.I. est mise à la disposition du 14<sup>e</sup> C.A. pour appuyer sa progression, la 74<sup>e</sup> D.I. passe du 38<sup>e</sup> au 9<sup>e</sup> C.A. (Ordre 565/3 du 1<sup>er</sup> novembre.)

2 novembre. — La progression des 14<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> et 38<sup>e</sup> C.A. continue sur la rive droite de l'Aisne en dépit du temps qui est très mauvais toute la journée.

Vers 6 heures, la 124<sup>e</sup> D.I. (14<sup>e</sup> C.A.) est contre-attaquée sur sa droite dans les bois de Voncq. Cette contre-attaque est très violente. Le 101<sup>e</sup> R.I. parvient à arrêter l'ennemi et à lui faire 200 prisonniers. L'attaque qui devait avoir lieu dans la matinée ne peut s'exécuter par suite de l'encombrement du pont Vrizey-Vandy, ce qui ne permet pas à l'artillerie de passer sur la rive droite de l'Aisne. L'attaque est reprise dans l'après-midi, à 14 h. 25, en direction de Chesne; elle progresse quelque peu dans les bois. Au 9<sup>e</sup> C.A., les 120<sup>e</sup>, 40<sup>e</sup> 42<sup>e</sup> et 74<sup>e</sup> D.I. (cette dernière rattachée pour la journée au C.A.), progressent dans les bois, surmontant la résistance des détachements ennemis chargés de nous arrêter. Cette résistance est plus forte devant la 120<sup>e</sup> D.I., en particulier devant les Alleux. Plus de 200 prisonniers, 4 canons de 150, 1 pièce de 105, 7 canons de 77 tombent entre nos mains.

Les 71<sup>e</sup> et 1<sup>er</sup> D.C.P. (38<sup>e</sup> C.A.) poursuivent l'ennemi qui se replie vers le nord, nettoyant les massifs boisés à l'ouest du ruisseau de Beurepaire.

En fin de journée notre ligne passe par Semuy, la rive sud du canal, le Pavillon de Chasse, longe les abords ouest de la route Les Alleux-Quatre-Champs, passe à l'ouest de Toges, de la Croix-aux-Bois à l'est de Longwe, puis se raccorde avec le front américain à la ferme des Hauts-Bâts.

Malgré le mauvais temps, les groupes de combat et les escadrilles de C.A. prennent l'air et accomplissent leurs missions.

La 2<sup>e</sup> D.C.P. fait mouvement dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 dans la région nord de Ripont.

La 125<sup>e</sup> D.I. et la 36<sup>e</sup> D.I.U.S. quittent l'Armée.

3 novembre. — Les 38<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> C.A., continuant leur progression, achèvent de libérer l'Argonne.

Au sud, le 38<sup>e</sup> C.A. s'empare de la Croix-aux-Bois, Livry, Boultaux-Bois et pénètre dans l'après-midi dans Belleville-sur-Bar, où il est accueilli par 18 civils. En fin de journée, dépassé par le 9<sup>e</sup> C.A., il s'arrête et rassemble ses unités.

Le 9<sup>e</sup> C.A. se heurte d'abord à un rideau de mitrailleuses ennemies qu'il réduit rapidement. La marche en avant s'exécute ensuite normalement et nous occupons Quatre-Champs, Noirval, Les Alleux et Châtillon-sur-Bar. A 17 heures, une patrouille de cavalerie pénètre dans la partie sud de Le Chesne où elle est reçue par des coups de fusils partant de la rive nord. A 19 heures, l'infanterie occupe le village. Le 14<sup>e</sup> C.A. achève l'occupation des bois de Voncq et du Chesne, et borde le canal jusqu'à la ferme Bel-Air.

En fin de journée, le front de l'Armée est jalonné par le sud du canal jusqu'à la ferme Bel-Air, la lisière nord du bois de Voncq et du Chesne, le Chesne, puis le cours de la Bar jusqu'à Châtillon-sur-Bar où se fait la liaison avec les Américains.

Au cours de ces trois journées de combat, 2.000 prisonniers, 53 pièces de canon, 14 minenwerfer, de nombreuses mitrailleuses et un matériel considérable tombent entre nos mains.

La 1<sup>re</sup> D.C.P. retirée du front est en voie de regroupement dans la région d'Autry. La 48<sup>e</sup> D.I. fait mouvement vers la région ouest de Vouziers, la 14<sup>e</sup> vers la région de Semide.

4 novembre. — Dans la matinée, le 14<sup>e</sup> C.A. achève d'occuper toute la rive sud du canal des Ardennes entre Semuy et le Chesne. L'ennemi qui occupe la rive nord ainsi que les hauteurs de Tannay au nord du ruisseau de la Bar, dirige des rafales de mitrailleuses sur tous les points de passage. Harcèlements assez nourris dans la région de Rethel.

Mouvement des E.N.E. 38 vers la région de Machault, de la 1<sup>re</sup> D.C.P. vers la région nord de Sainte-Menehould, de la 74<sup>e</sup> vers Autry, et de la 71<sup>e</sup> vers Machault. La 7<sup>e</sup> D.I. est rattachée à l'Armée.

5 novembre. — Après avoir effectué au cours de la nuit leurs préparatifs, les 9<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> C.A. tentent dans la matinée de franchir le canal des Ardennes.

L'opération réussit parfaitement au 9<sup>e</sup> C.A. dont les deux D.I. réalisent une importante progression au cours de la journée, en liaison à droite avec la 1<sup>re</sup> Armée Américaine.

Au 9<sup>e</sup> C.A., seule la 163<sup>e</sup> D.I. peut franchir le canal. Toutes les tentatives de jeter des passerelles échouent à la 22<sup>e</sup> D.I., l'ennemi

# GROUPE DES ARMÉES DU CENTRE : Général MAISTRE

## IV<sup>e</sup> ARMÉE : Général GOURAUD - Chef d'État-Major : Colonel PRETTELAT

1<sup>er</sup> AU 6 NOVEMBRE 1918

### Bataille du CHESNE

Offensive avec l'armée américaine, vers CHATILLON-SUR-BAR et le CHESNE. Franchissement du canal des Ardennes. Organisation des positions conquises sur la ligne Le CHESNE-SEMUY-RILLY-AUX-OIES.

6 AU 11 NOVEMBRE 1918

### Poussée vers la MEUSE

Progression par TOURTERON-OMONT vers la Meuse. Ligne atteinte le 11 Nov. PONT-MAUGIS (liaison avec la 1<sup>re</sup> Armée Américaine) - SEDAN - Cours de la Meuse - MÉZIÈRES (liais. avec V<sup>e</sup> Armée Française).

#### 11<sup>e</sup> C. A. Gén. PRAX

En secteur du sud de RETHÉL à ATTIGNY. Occupation et organisation du terrain. Le 25 octobre : prise d'AMBLY-FLURY. 5 au 11 novembre : poussée vers la Meuse suivant l'axe AMAGNE-LUCOUY-MÉZIÈRES. Occupat. du fort des Avelles. Progression jusqu'à la Meuse. Violents combats.

**21<sup>e</sup> D. I.**  
Gén. GIRAUD

Composition organique : voir "Ordre de bataille" paru dans le bulletin n° 24.

En secteur de combat : sud de RETHÉL à THUGNY.

A partir du 5 Novembre : poussée vers la Meuse. Poursuite de l'ennemi sur l'axe AMAGNE - ST. LOUP - TERRIER - POIX-TERRON. Prise de Mézières (9 nov.). Combats dans cette région jusqu'à l'arr. mistique.

#### 2<sup>e</sup> D. C. P.

GÉN. HENNOCQUE  
5<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>, Cuir. à pied, 1<sup>er</sup> bat. 45<sup>e</sup> RIT. Cie 2<sup>e</sup>, Cie. Esc. Chs d'Al. 109<sup>e</sup> RAL. En réserve ; non engagé.

#### 14<sup>e</sup> C. A. Gén. MARJOLET

A partir du 28 Octobre, prend secteur d'ATTIGNY à VONCO-TERRON-sur Aisne. 1<sup>er</sup> au 5 Novembre : Bataille du CHESNE. Combats vers VONCO. Franchissement du canal de l'Aisne.

5 au 11 Novembre : Poursuite en direction de VRIGNE-MEUSE, franchissement de la Meuse à DOM-LE-MESNIL.

**22<sup>e</sup> D. I.**  
Gén. SPIRE

Composition organique : voir "Ordre de bataille" page 8, bulletin n° 24.

En secteur de combat : ATTIGNY-VONCO.

Bataille du CHESNE : engagée vers TERRON - VONCO, franchissement de l'Aisne ; enlèvement des hauteurs de VONCO. Retrait du front le 4 Novembre.

#### 163<sup>e</sup> D. I.

Gén. BOICHUT

Composition organique : voir bulletin n° 24, page 8.

Bataille du Chesne : engagée vers VONCO. Franchissement de l'Aisne vers SEMUY. 5/11 Novembre : Combats vers LA-METZ-OMONT. Poursuite jusqu'à la Meuse (est de FLIZE). Combats sur la rive Nord de la Meuse

#### 14<sup>e</sup> D. I.

Général BASTON  
En 2<sup>e</sup> ligne ; non engagé.

#### 9<sup>e</sup> C. A. Général GARNIER-DUPIESSIX

En secteur de TEPON-SUR-AISNE à FALAISE. 1-5 Novembre : Bataille du CHESNE, encadrement vers CHÊSTRES, combats dans la région de Vouziers, enlèvement du Plateau des ALLEUX. 5-11 Novembre : Poussée vers la Meuse, franchissement du canal des ARDENNES, poursuite suivant l'axe QUATRE-CHAMPS-SEDAN. Entrée à SEDAN.

**40<sup>e</sup> D. I.**  
Gén. LAIGNELOT

150<sup>e</sup>, 161<sup>e</sup>, 251<sup>e</sup> RI. Cies 9<sup>e</sup> Génie. Esc. 20<sup>e</sup> Chasseurs. Gpes 40<sup>e</sup> RAC - 132<sup>e</sup> RAL.

Bataille du CHESNE : Attaques vers VOUZIERES-CONDÉ-LES-VOUZIERES.

5-11 Novembre : pours. vers SEDAN. Entrée à SEDAN.

#### 87<sup>e</sup> D. I.

Gén. DHERS

72<sup>e</sup>, 91<sup>e</sup>, 136<sup>e</sup> RI. Cies 6<sup>e</sup> Génie. Gpes 269<sup>e</sup> RAC - 133<sup>e</sup> RAL.

Non engagée dans la bataille.

#### 48<sup>e</sup> D. I.

Gén. SCHULER

1<sup>er</sup> Zouaves de Marche. 13<sup>e</sup> Tirailleurs de Marche. 38<sup>e</sup> RI. Gpes 3<sup>e</sup> RAC et 118<sup>e</sup> RAL. Cies 10<sup>e</sup> Génie. Esc. 1<sup>er</sup> Dragons.

En 2<sup>e</sup> ligne, poussée vers la Meuse par VOUZIERES - TOURTERON.

#### 7<sup>e</sup> D. I.

Gén. BULOT

Composition organique : voir bulletin n° 24, page 8.

Engagée le 10 Novembre : poursuite région SAUVILLE - VEN-DRESSÉ.

#### 42<sup>e</sup> D. I.

Gén. de BARESCUT

94<sup>e</sup>, 332<sup>e</sup> RI - 9<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> BCP. Cies 9<sup>e</sup> Génie. Esc. 20<sup>e</sup> Chasseurs. Gpes 61<sup>e</sup> RAC - 132<sup>e</sup> RAL.

En secteur vers VOUZIERES-FALAISE. B<sup>e</sup> du CHESNE : Combats vers VOUZIERES - CHÊSTRES - QUATRE-CHAMPS - NOIRVAL.

#### 74<sup>e</sup> D. I.

Gén. BARBIER

Composition organique : voir bulletin n° 24, page 8.

En secteur de combat vers OLIZY-Nord d'OLIZY.

Combats vers OLIZY-BOULT-AUX-BOIS. Relevée le 3 Nov.

#### 74<sup>e</sup> D. I.

Gén. LARDEMELLE

Composition organique : voir bulletin n° 24, page 8.

En secteur de combat : FALAISE-Nord d'OLIZY. Combats vers OLIZY-BOULT-AUX-BOIS. Relevée le 3 Nov.

#### 71<sup>e</sup> D. I.

Gén. BARBIER

Composition organique : voir bulletin n° 24, page 8.

En secteur de combat vers OLIZY. Combats vers OLIZY-PRINAT - BEAUREPAIRE. Bataille du CHESNE. Relevée le 3 Nov.

#### 38<sup>e</sup> C. A. Général PIARRON de MONTDÉSIR

En secteur de combat : OLIZY-TERMES-FALAISE. 1-6 Novembre : Bataille du CHESNE, prise de BOULT-AUX-BOIS et de BRIEULLES-SUR-BAR. Retrait du front le 6 Novembre.

Les 2<sup>e</sup> et 30<sup>e</sup> DIUS (divisions américaines) à la dispo. Rien de la IV<sup>e</sup> Armée jusqu'au 2 Novembre.

### ARTILLERIE

948 pièces de 75  
144 pièces de 105  
24 pièces de 220 l.  
24 pièces de 145  
224 pièces de 155 l.  
360 pièces de 155 c.  
96 pièces de 220  
34 pièces de 280  
378 pièces AT

### AVIATION

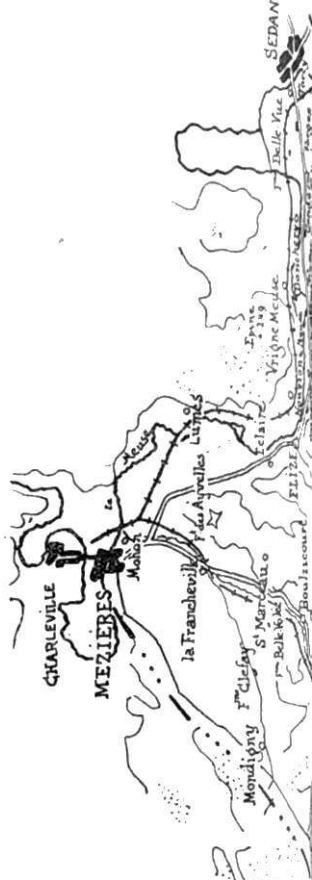
8 escadilles Spad  
1 escadille Voisin  
7 escadilles Bréguet  
8 escadilles Salmons  
3 Groupes de Combat

## TERRAIN DES OPÉRATIONS OFFENSIVES DE LA IV<sup>e</sup> ARMÉE

16 Octobre - 1<sup>er</sup> Novembre 1918 : Offensive région OLIZY-VOUZIERES.

1<sup>er</sup> au 6 Novembre 1918 : Bataille du CHESNE.

6 au 11 Novembre 1918 : Poussée vers la MEUSE.



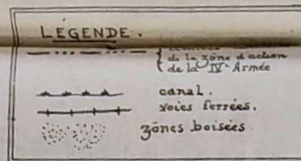


# DE LA IV<sup>e</sup> ARMÉE

16 Octobre - 1<sup>er</sup> Novembre 1918 : Offensive région OLIZY-VOUZIERS.

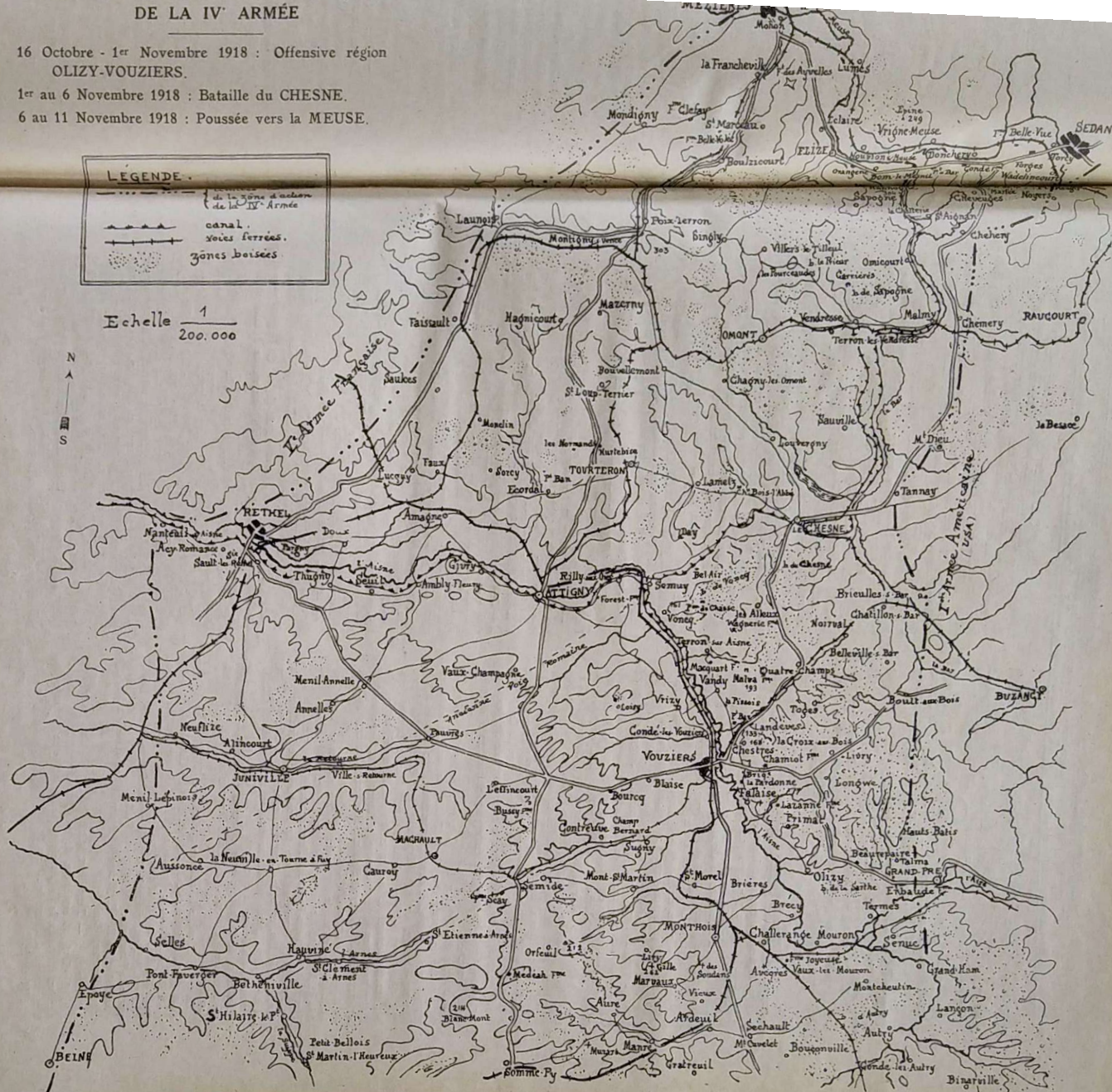
1<sup>er</sup> au 6 Novembre 1918 : Bataille du CHESNE.

6 au 11 Novembre 1918 : Poussée vers la MEUSE.



Echelle  $\frac{1}{200.000}$

N  
S



dirigeant de violentes rafales de mitrailleuses sur les détachements s'approchant du canal.

Le 11<sup>e</sup> C.A. maintient avec ses patrouilles un contact étroit avec l'ennemi au nord de l'Aisne; grande activité des mitrailleuses ennemies.

Front occupé en fin de journée (de l'ouest à l'est) : l'Aisne, puis le canal jusqu'à Semuy, ferme Day, lisière nord du bois de Lanetz, château du bois l'Abbé, abords de Louvergnay, Sauville, puis nord-est de cette localité.

L'E.-M. et E.N.E. du 38<sup>e</sup> C.A., les 71<sup>e</sup> et 74<sup>e</sup> D.I. deviennent réserve de G.Q.G. (Note 32/P.C. du G.A.C. du 5 novembre.) En conséquence, la 71<sup>e</sup> D.I. est regroupée dans la région de Machault et la 74<sup>e</sup> dans la région d'Autry.

La même note prévoit la mise à la disposition du G.Q.G. des 40<sup>e</sup> et 42<sup>e</sup> D.I. dès que les circonstances le permettront. La 124<sup>e</sup> D.I. relevée de secteur fait mouvement vers la région sud de Juniville.

6 novembre. — Le mouvement de repli allemand commencé dans la journée du 5 devant la partie est du front de l'Armée s'étend à toute la partie ouest. La division de gauche du 14<sup>e</sup> C.A. et tout le 11<sup>e</sup> C.A. prévenus par leurs patrouilles en profitent immédiatement pour passer au nord du Canal et de l'Aisne, et entamer la poursuite de l'ennemi dans la direction de la Meuse. La marche vers le nord se poursuit toute la journée. Nos aviateurs signalent que les villages de la vallée de la Bar dans la région d'Omicourt sont occupés par des civils.

Front atteint en fin de journée : Omicourt, partie sud des bois de Sapogne, Chagny-les-Omont, Bouvellement, Hurtebise, les Normans, Ferme Pt-Bar, partie sud du bois de Sorcy, château de Monclin, voie ferrée, 1 km. sud de Faissault.

La 124<sup>e</sup> D.I. retirée du front est regroupée dans la région sud de Juniville. L'Etat-Major, les E.N.E. du 38<sup>e</sup> C.A. quittent l'Armée. Le Q.G. 38 s'établit à St-Remy-sur-Bussy. Étape des E.N.E. et de la 71<sup>e</sup> D.I. vers la région Somme-Py-Ripont.

Commencement du mouvement de la 74<sup>e</sup> D.I. vers la région de Dampierre-le-Château. La 48<sup>e</sup> D.I. est mise à la disposition du 9<sup>e</sup> C.A. et la 14<sup>e</sup> à celle du 14<sup>e</sup> C.A. La 2<sup>e</sup> D.C.P. fait mouvement vers le 11<sup>e</sup> C.A. (étape dans la région de Machault). La 7<sup>e</sup> D.I. est dirigée vers le nord, étape dans la région nord de Suippes.

7 novembre. — Continuation de la progression dans la direction de la Meuse.

La marche des divisions du 9<sup>e</sup> C.A. est retardée par la présence sur son axe de marche des 1<sup>er</sup> et 42<sup>e</sup> Divisions américaines ayant appuyé trop à gauche. Il s'ensuit un embouteillage dans la région Chemery-Chahery. La 40<sup>e</sup> D.I. atteint dans la soirée la ferme Saint-Quentin et la lisière sud du bois de la Marfée. La 120<sup>e</sup> s'établit sur la rive sud de la Bar, en face de Saint-Aignan où elle trouve une assez forte résistance de l'ennemi dans la région Villers-aux-Tilleuls, Singly et Faissault-Hagnicourt-Mazerny (nids de mitrailleuses, barrages d'artillerie).

En fin de journée, le front atteint est le suivant : sud de Lannois et Montigny-sur-Vence, Cote 303 (2 km. sud-ouest de Poix-Terron), Terron-les-Poix, les Pourceaules, lisière nord du Bois Le Prieur, les Carrières (2 km. 500 nord-ouest de Vendresse), la Chatterie, le Bar, crête de Chevenges et bois de la Marfée. Dans la soirée harcèlements nombreux dans cette région de l'artillerie allemande établie sur la rive droite de la Meuse.

Au cours de la journée nous capturons six canons et quelques prisonniers et délivrons 250 civils à Mazerny et 200 à Villers-le-Tourneur.

La 124<sup>e</sup> D.I. quitte l'Armée se rendant à la V<sup>e</sup>.

La 2<sup>e</sup> D.C.P. est mise à la disposition du 11<sup>e</sup> C.A.

La 7<sup>e</sup> D.I. fait étape dans la région de Somme-Py. La 42<sup>e</sup> se rassemble dans la région d'Autry.

La 74<sup>e</sup> D.I. est rassemblée dans la région Somme-Bionne, Dom-martin-la-Planchette.

La 71<sup>e</sup> et les E.N.E. 38 font étape dans la région Navarin-Suippes-St-Remy-sur-Bussy.

8 novembre. — Recueillant la récompense de tous les efforts faits depuis le 26 septembre, de tous les combats livrés, et des marches effectuées, la IV<sup>e</sup> Armée arrive sur la Meuse et occupe les hauteurs qui dominent la rivière au sud depuis l'est de Sedan jusqu'à Mézières.

A droite, le 9<sup>e</sup> C.A. réduit les résistances qui lui sont encore opposées dans la matinée par des détachements d'arrière-garde allemands dans les faubourgs de Sedan, une quarantaine de prisonniers restent entre ses mains.

Au centre, le 14<sup>e</sup> Corps est arrêté pendant quelque temps dans l'après-midi au nord d'Hannogne et vers la Cote 304. A gauche, le 11<sup>e</sup> C.A., qui a été retardé dans sa progression par des groupes de mitrailleuses sur les hauteurs de Saint-Marceau, en chasse l'ennemi dans la soirée.

Front atteint en fin de journée : Mondigny, Fermes Clelay et Belle-Volée, Saint-Marceau, Elaire, Flize, l'Orangerie, Cote 304, Moulin de Hannogne, Ferme Condé, Château Belle-Vue, Forges, Pt-Torcy, Wadelincourt (liaison avec l'Armée américaine).

L'ennemi fait sauter les ponts de la rivière, et dirige des hauteurs au nord de nombreux harcèlements par mitrailleuses sur la rive sud. Dans la soirée et la nuit, harcèlements par 77, 105 et 150 sur nos premières lignes.

Les Américains qui s'étaient placés dans le courant de la journée du 7 sur notre axe de marche dans la région Chevry-Chevenges, avaient repassé avant minuit (le 7) à l'est de la ligne Wadelincourt (exclu), Noyers. Nombreux civils trouvés dans les villages. Quelques-uns appartiennent à la région. Le plus grand nombre venant de toutes les directions ont été refoulés par l'ennemi du nord de la Meuse sur les lignes françaises.

La 7<sup>e</sup> D.I. montant vers le Nord fait étape dans la région de Semide.

Les E.N.E. 38 et la 71<sup>e</sup> D.I. font étape dans la région St-Remy-Courtisols. La 74<sup>e</sup> se rend dans la région Moivre-Possesse-Herpont.

La 87<sup>e</sup>, remise à la disposition du G.A.C., fait étape dans la région de Suippes.

9 novembre. — L'Armée achève de border la Meuse sur tout le front, occupe Mézières et dans la soirée atteint les abords de Sedan.

Dans la matinée, la 163<sup>e</sup> D.I. achève le nettoyage de la rive sud de la Meuse à l'ouest de la Bar. Elle occupe Dont-les-Mesnil et Pont-à-Bar.

Le 11<sup>e</sup> C.A. poursuit sa marche dès l'aube. Entre 6 h. 45 et 7 h. la 61<sup>e</sup> D.I. occupe Francheville et le Fort des Ayvelles. Quelques prisonniers sont capturés aux lisières sud de Mohon. A 9 h. 30, notre avant-garde occupe Mohon et traverse la Meuse — elle entre dans la citadelle de Mézières et crée des passages sur la Meuse dans la direction de Saint-Laurent dans la journée.

Dans la soirée le 9<sup>e</sup> C.A. parvient à faire passer quelques éléments dans Sedan. Plusieurs milliers de civils sont délivrés dans les villages au sud de Mézières. Il reste 50.000 habitants dans la ville.

Le 9 au soir, le Maréchal télégraphie : « L'ennemi désorganisé par nos attaques répétées cède sur tout le front. Il importe d'entretenir et de précipiter nos actions. » En conséquence, le Général Commandant l'Armée donne l'ordre de pousser avec la dernière vigueur la marche en avant. (Ordre N<sup>o</sup> 818 du 9 novembre.)

La 21<sup>e</sup> D.I. retirée du front du 11<sup>e</sup> C.A. qui n'est plus tenue que par une Division, est regroupée dans la région de Raillcourt.

La 2<sup>e</sup> D.C.P. évacue la zone passée à la 1<sup>re</sup> A.U.S. et stationne dans la région Auve-Courtemont.

La 53<sup>e</sup> D.I. remise à la disposition du G.Q.G. (la brigade tchécoslovaque devant partir pour l'Autriche) commence à faire mouvement vers la région de Mourmelon.

38<sup>e</sup> C.A. : E.N.E. et 71<sup>e</sup> D.I. : repos dans la région Saint-Rémy-Courtisols.

87<sup>e</sup> D.I. : étape dans la région Bouy-Suippe;

42<sup>e</sup> D.I. : étape dans la région Somme-Suippe-Massiges.

10 novembre. — Journée calme dans la région de Sedan (9<sup>e</sup> C.A.).

Le 14<sup>e</sup> C.A., qui avait reçu l'ordre de franchir la Meuse, parvient à établir pendant la nuit des passages de fortune et à faire passer trois bataillons entre Vrigne-Meuve et Nouvion. Ces unités, arrivées au signal de l'Épine, sont contre-attaquées et forcées de rétrograder jusqu'à la voie ferrée. Après un combat très dur, la situation est rétablie. Un bataillon de la 22<sup>e</sup> D.I. qui avait franchi la rivière à l'est d'Elaire, ne peut dépasser les voies de garage de Lumes-triage. Au cours de ces combats, une cinquantaine de prisonniers (365<sup>e</sup> R.I. et garde) restent entre nos mains. Nos pertes dépassent 200 tués, blessés ou disparus.



A l'est de Mézières, le 11<sup>e</sup> C.A. ne peut déboucher de la voie ferrée et de Le Theux. Mitrailleuses ennemies très actives. Violent bombardement de Mézières à midi et entre 15 et 18 heures par obus de tous calibres. Des obus incendiaires mettent le feu à l'Hospice dont il faut évacuer les malades et les blessés. A la tombée de la nuit, échec de deux tentatives allemandes sur nos positions de la voie ferrée.

Dans la soirée, les postes radio-télégraphiques enregistrent la dépêche du Gouvernement allemand prescrivant aux plénipotentiaires de signer l'armistice et d'accepter toutes les conditions imposées par le Maréchal Foch à l'Allemagne.

La 7<sup>e</sup> D.I. se porte dans la région de Vouziers. La 53<sup>e</sup> D.I. est regroupée dans la région de Mourmelon.

38<sup>e</sup> C.A. : Etape dans la région de Cheppes (71<sup>e</sup>).

74<sup>e</sup> D.I. : arrivée dans zone Loisy.

87<sup>e</sup> D.I. : regroupée dans la zone Bouy-Cheppes.

42<sup>e</sup> D.L. : mouvement vers Mairy-sur-Marne.

11 novembre. — Dans la nuit arrive le radiogramme du Maréchal Commandant en Chef prescrivant de cesser le feu sur toute la ligne à 11 heures, et de garder jusqu'à nouvel ordre les positions occupées à cette heure.

Aucun événement important à signaler. Les Allemands continuent à tirer sur Mézières par obus de tous calibres pendant la nuit, et dans la matinée avec obus toxiques.

A 11 heures, les hostilités cessent sur tout le front de l'Armée.

La ligne occupée par les avant-postes à cette heure est la Meuse; nous avons au nord de la rivière des éléments à l'est d'Elaire, ainsi qu'à la Cote 249 au nord-ouest de Vrine-Meuse.

Mouvements de la journée :

La 7<sup>e</sup> D.I. est mise à la disposition du 9<sup>e</sup> C.A.

Commencement des embarquements de la 53<sup>e</sup> D.I.

Fin des mouvements du 38<sup>e</sup> C.A., Q.G. et E.N.E., région de Vitry-le-François.

71<sup>e</sup> D.I. : zone de Loisy-sur-Marne.

74<sup>e</sup> D.I. : zone de Vanault-les-Dames.

87<sup>e</sup> D.I. : zone de Bouy.

42<sup>e</sup> D.L. : zone de Mairy-sur-Marne.

## NOTE DE LA RÉDACTION

1<sup>o</sup> Les « ordres de bataille » parus dans les bulletins nos 24 et 25 donnent la composition organique de toutes les D.I. ayant pris part aux opérations de la IV<sup>e</sup> Armée, du 26 septembre au 11 novembre 1918, à l'exception de la 53<sup>e</sup> D.I., qui combattit avec le 9<sup>e</sup> C.A. dans l'intervalle des deux batailles de Somme-Py et du Chesne.

En voici la composition :

53<sup>e</sup> D.I. : Général Guillemin.

319<sup>e</sup>, 205<sup>e</sup> R.I., 21<sup>e</sup> et 22<sup>e</sup> Régts infanterie tchécoslovaque, Cies 3<sup>e</sup> Génie, Esc. 8<sup>e</sup> Hussards, Gpes 243<sup>e</sup> R.A.C. et 135<sup>e</sup> R.A.L.

Engagée du 16 au 30 octobre 1918 : combats vers Terron-sur-Aisne et Chestres.

## ERRATA

L'ordre de bataille donné dans notre bulletin n<sup>o</sup> 24 contient plusieurs erreurs de composition, dont nous nous excusons et qu'il faut rectifier comme suit :

3<sup>e</sup> D.L. lire : 27<sup>e</sup> R.I. et non 28<sup>e</sup>.

8<sup>e</sup> D.I. lire : Général Tétart; 21<sup>e</sup> Tirailleurs de marche et non 311<sup>e</sup> R.T. (dissous).

14<sup>e</sup> D.L. lire : 44<sup>e</sup> R.I. et non 40<sup>e</sup> R.I.

40<sup>e</sup> D.I. lire : c'est la 28<sup>e</sup> D.I. et non la 40<sup>e</sup> D.I.

43<sup>e</sup> D.I. lire : 158<sup>e</sup> R.I. et non 148<sup>e</sup> R.I.

48<sup>e</sup> D.L. lire : Général Schuhler.

58<sup>e</sup> D.L. lire : 28<sup>e</sup> R.A.C. en place de 251<sup>e</sup> R.A.C.

71<sup>e</sup> D.L. lire : 221<sup>e</sup> et non 222<sup>e</sup> R.I.

74<sup>e</sup> D.L. lire : esc. 1<sup>re</sup> Spahis en place de esc. 12<sup>e</sup> Huss.; Cies des 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> Génie et non 1<sup>re</sup> Génie.

124<sup>e</sup> D.L. lire : 14<sup>e</sup> Huss. en place du 10<sup>e</sup>; le général Cot remplace le Général Tatin, le 28/9/18.

134<sup>e</sup> D.L. lire : 100<sup>e</sup> R.I. et non 101<sup>e</sup>.

161<sup>e</sup> D.L. lire : le 215<sup>e</sup> R.I., dissous, est remplacé par le 369<sup>e</sup> Rgt d'Infanterie américaine

## “ LE DERNIER ACTE ”

... On enterrera ce soir Faine, à 3 heures. Abandonnant pour un moment ma pièce, avec quelques canoniers qui avaient connu le mort, je suis allé là-bas.

Les lignes de tranchées au loin découpant la campagne, les collines couronnées de grands cadavres d'arbres tragiques et majestueux, tout un paysage d'une amplitude émouvante aux lointains bleus s'ouvre devant le cortège. On n'ira pas plus loin. Partout la terre n'est-elle pas aussi légère à nos morts ?

Près d'un chasseur à pied et d'un chasseur à cheval, on entertera Faine. Les deux morts reposent à l'ombre de la même croix de bois blanc. Un bras de la croix porte le nom du chasseur à pied, l'autre celui du chasseur à cheval. Tous deux étaient de la classe 15. Sur leurs cadavres de vingt ans, la terre se bombe, fraîchement remuée.

Devant la fosse prête, on a déposé le cercueil. Le prêtre psalmodie, à mi-voix; on dirait qu'il parle au mort. Les visages sont graves. Chacun songe au destin qui, demain, le ramènera peut-être ainsi à la terre maternelle, ou qui, le suivant mille fois encore de la mort, lui ouvrira l'avenir, le bonheur, la vie. Le chant monotone du prêtre berce dans leurs pensées ces hommes qui trop souvent ont vu la face de la mort pour qu'à l'heure présente elle les glace.

La bière va glisser sur les rênes de brides qui remplacent ici les cordes des foyosyers. La terre que le mort va épouser est miraculeusement blanche. Jamais robe de noce ne fut plus immaculée.

Le capitaine de Faine a voulu dire quelques mots. Les paroles qu'il a prononcées étaient bien celles que nous attendions, graves et simples. Et pourtant nous eussions préféré que rien ne vint rompre le cours de nos pensées. Ce silence introublé autour de cette tombe béante en plein champ de bataille était si grand! L'ennemi semblait lui-même le respecter. Tous ses canons se taisaient. Et puis l'attitude suprême de l'artilleur tombé sur sa pièce et l'embrassant dans la mort, avait-elle besoin d'être expliquée? Le hasard l'avait faite majestueusement symbolique.

Faine va marquer sa place au pays des croix. Campagne déshéritée, campagne sans richesse, sans eau, presque sans vie, nulle ne sera plus belle. Et parce qu'il n'y a rien de pousser, parce que la nature oublieuse ne recouvre ni n'efface les passages de la mort, on ne verra sur ces champs que les croix, la multitude des croix toujours paires.

Elles constellent la plaine comme les étoiles constellent le ciel. Il y en a autant que de clartés dans la plus belle des nuits d'Orient. Ces tombes rayonnent! Les plus magnifiques sont celles qui ne portent pas même un nom, celles où l'on lit : « 36 braves du 44<sup>e</sup> d'Infanterie », ou : « 16 soldats français ».

Lorsqu'on veut embrasser du regard toutes les lumières du ciel, on oublie qu'elles ont un nom. On ne voit plus Bételgeuse, Aldébaran, Sirius; on contemple le ciel. Ainsi on contempera cette campagne héroïque!

Alors il faudra que ceux qui viendront ici et qui verront le geste uniforme que traceront sur la terre les croix, lorsque le soleil roulant dans le ciel fera bouger leurs ombres, s'arrêtent et comprennent la grandeur du sacrifice! C'est cela que veulent nos morts! C'est cela que nous voulons, nous qui demain seront peut-être des morts!

Extrait de « Le Tube 1233 », de Paul LINTIER,  
Maréchal des Logis,

Mort au Champ d'Honneur, le 15 mars 1916



## C'EST PARCE QU'ILS SONT MORTS...

C'est parce qu'ils sont morts que nous allons revivre.

O poète penché vers les splendeurs d'un livre,  
C'est parce qu'ils sont morts que tu rêves, heureux;  
Amants discrets, cherchant au bois les coins ombreux,  
C'est parce qu'ils sont morts que se joignent vos lèvres.  
Pastoures aux pieds nus jouant parmi vos chèvres,  
C'est parce qu'ils sont morts qu'on vous entend chanter.  
C'est parce qu'ils sont morts que tu vas récolter,  
Laboureur; que tu vas, marchand, faire fortune.  
Fol artiste au gousset rempli de clair de lune,  
Le pain doré du songe est le seul où tu mords :  
Si ta lucbe en contient, c'est parce qu'ils sont morts.

C'est parce qu'ils sont morts sur la Marne ou la Meuse  
Qu'a reculé la Bête impure et venimeuse  
Qui tenait sous ses crocs tant de peuples courbés.  
Et nous restons debout parce qu'ils sont tombés.  
Vivants, tous vos bonheurs vous viendront de ces ombres.  
O France, ô ciel léger, coteaux bleus, forêts sombres,  
Jardins où l'idéal fleurit au soleil clair,  
Pays où plus d'amour se respire dans l'air,  
Salons où plus d'esprit s'égrène au coin des bouches,  
Si tu n'expiras point sous les serres farouches  
Que l'Aigle noir de Prusse enfonçait dans ton corps,  
C'est parce qu'ils sont morts, c'est parce qu'ils sont morts!

Tout ce qui germe et luit sort de leur chair sacrée :  
Le blé, la fleur, l'étoile et la foi qui recrée,  
Et le chef-d'œuvre ardent qui rouvre les cieus clos,  
Tous les rires futurs naitront de leurs sanglots.  
Et de leurs yeux éteints montent des lueurs telles  
Que l'univers tressaille ébloui devant elles...

Où tombons à genoux pour prononcer leurs noms.  
Érigeons des autels, dressons des Parthéons,  
Couvrons de stèles d'or ces vastes ossuaires.  
Allumez-vous pour eux, lampes des sanctuaires!  
Déroutez-vous pour eux, volutes de l'encens!  
Et vous, pour eux, quittez vos socles vieillissants,  
O Saints! Effacez-vous, prophètes, rois, apôtres;  
Après de leurs vertus, martyrs, que sont les vôtres?  
C'est eux que nous allons prier; c'est Saint Péguy,  
Saint Lafont, Saint Driant, Saint Guynemer, Saint Guy  
de Cassagnac, dissous dans la terre d'Alsace;  
Tant d'autres saints obscurs dont Dieu baise la face;  
Mon fils, mon fils aussi, mort à Verdun; l'enfant  
Tout esprit, tout rayons, tout ailes, si vivant,  
Si beau que Dieu sans peine en doit faire un archange...  
C'est eux, c'est leur sublime et funèbre phalange  
Que nous célébrerons en des rites émus.

C'est pour eux que nos voix chanteront : *Laudamus!*  
Et nous communierons en eux. Et par les plaines,  
Les yeux d'amour fleuris, les mains de roses pleines,  
Chaque été nous irons en processionnant.  
Et la cloche lyrique et le canon tonnant  
S'uniront pour fêter ces Rogations neuves.  
Et le blé sonnera sous le crêpe des veuves,  
Les bleuets baiseron le pied des orphelins.  
Tandis que les bouvreuils, célestes chapelains,  
Rempliront les taillis d'hosannas et de psaumes.

Et nous, alors, baisant le sol entre les chaumes,  
— Le sol, ce grand tombeau; le sol, ce grand berceau. —  
Vibrants comme la cloche et purs comme l'oiseau  
Nous clamerons un long merci, d'une voix tendre,  
Un immense merci pour qu'ils puissent l'entendre,  
Ceux-là qui, morts hier, mais immortels demain,  
Nous mettent les fruits mûrs de la paix dans la main.

Jean RAMEAU,

(*A son fils mort au Champ d'Honneur.*)

(*Passionnément. — Ollendorf. — Paris.*)

## MARIAGE

M. Maurice MAYNADIES, orphelin de guerre, membre du Conseil d'Administration de l'Association, nous fait part de son mariage avec Mlle Renée CHASTAN.

Nous adressons aux jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur et nos sincères félicitations.

## AVIS

### CONCERNANT LES COTISATIONS

**De nombreuses cotisations 1935 et un certain nombre de cotisations 1934 restent impayées à ce jour.**

**Nous demandons instamment à nos adhérents intéressés de vouloir bien s'acquitter AVANT LE 1<sup>er</sup> OCTOBRE, date à laquelle les cotisations dues seront recouvrées par la poste (la cotisation étant augmentée des frais, soit 3 frs).**

**Adresser les cotisations au Trésorier :**

**M. C. CHAMPION**

**13, Rue de la Jarry, à VINCENNES (Seine)**

**Chèques Postaux : Paris 1272-89**

## FORMULE DE LEGS

destinés à la Fondation du Monument aux Morts des Armées de Champagne et Ossuaire de Navarin

La Fondation dite « Monument aux Morts de Champagne et Ossuaire de Navarin », ayant été reconnue d'utilité publique par décret du 16 mai 1933 a qualité pour recevoir les dons et legs qui lui sont faits en argent ou en nature.

La formule ci-dessous insérée dans les dispositions testamentaires suffit pour assurer l'exécution des dernières volontés du donateur :

*Je donne et lègue à la Fondation dite « Monument aux Morts des Armées de Champagne et Ossuaire de Navarin », dont le Siège est à Paris, 34 bis, rue Vignon, la somme de ..... nette de tous droits et de frais*

Date :

Signature :

## PRIÈRE D'UN SOLDAT POUR SA MÈRE

S'il est quel'un, Seigneur, que je doive vous recommander d'abord, c'est bien celle qui, m'ayant donné le jour, me donna aussi la nourriture de son lait et me soutint de sa tendresse attentive.

Vous aurez pitié d'elle, pour moi qui n'ai pas toujours eu pitié; et s'il était possible que vous exauciez chaque jour sa prière, où elle vous demande que son enfant soit encore vivant aujourd'hui et demain, je vous consacrerai toutes les années de ma vie. Si même vous voulez écarter de son sommeil les rêves qui peuvent l'affoler, je m'efforcerais de mieux veiller les nuits de garde.

Mon Dieu! qu'elle ne me voie pas grelotter de froid, immobile dans la boue liquide, sous la pluie et parmi le vent d'hiver; et que cette idée ne la retienne pas longtemps dans le chemin creux qu'elle prend le soir pour revenir des champs, à l'heure où la bise assaille les pauvres vieilles.

Si je dois être frappé, qu'elle n'ait pas brutalement devant ses yeux devenus hagards la vision de mon sang s'échappant d'une affreuse ouverture, car tout le sang de son pauvre corps se figerait et ma blessure lui ferait plus de mal qu'à moi.

Et si je ne dois pas revenir du pays de la guerre, ah! Seigneur, de grâce venez à mon secours et soutenez-la. Qu'elle tombe à genoux aux pieds du grand crucifix de sa chambre, cloué un peu au-dessus de ma photographie, et qu'alors elle ne me regarde pas seul, qu'elle ne me voie plus sans Le voir, Lui aussi! Qu'Il apaise la grande peine que je lui aurai faite, qu'Il pense la blessure profonde de ce cœur de pauvre femme, le seul que j'aurai fait saigner ici-bas. Que ce soit pour elle désormais qu'Il penche sa tête de pitié et que, par sa mort, tous les matins et tous les soirs, Il lui fasse accepter la mienne.

Et enfin, Seigneur, j'aimerais la voir prendre dévotement chaque soir la petite branche de buis fané du jour des Rameaux, et, dans un grand signe de croix, asperger d'eau bénite son crucifix et ma photographie. Et puis elle s'agenouillerait, avec l'espoir grandissant à mesure que son corps s'inclinerait davantage, de me revoir un jour là-haut, très loin de la terre. Ainsi soit-il!

(Extraits)

de l'Abbé Justin MASSÉ, du 42<sup>e</sup> B.C.P.  
Mort au Champ d'Honneur, le 30 mars 1918.

A la Librairie BLOUD & GAY,  
3, rue Garancière - PARIS

## FOCH

sa jeunesse, ses amitiés, ses visites  
au collège Saint-Clément de Metz  
par P. PÉLOT, S. J.

Préface du Général Weygand

Un volume (12x19), 208 pages, illustré 15 frs, franco 15 f. 65

Utilisez le timbre du Monument de Champagne

Le carnet de 20 vignettes : 1 franc

## L'ÉCOLE DE SAINT-MAIXENT SUR LE FRONT DE CHAMPAGNE

Au cours d'un voyage d'études, les élèves de l'École Militaire de l'Infanterie et des Chars de Combat (Saint-Maixent), que commande le Colonel Hassler, ont parcouru le front de Champagne, des abords de Reims à l'Argonne.

Le 6 juillet, le Colonel Besnier, commandant en second, exposa devant eux à la Pompelle, entre Constantine et Moscou, puis au Mont-Sans-Nom, les conditions dans lesquelles fut brisée l'offensive allemande du 15 juillet 1918, dont le 366<sup>e</sup> R.I. avait révélé l'heure, grâce à un coup de main exécuté le 14, qui nous rapporta 27 prisonniers, et que le Général Gouraud voulut bien qualifier de « Coup de main historique ».

Le lendemain, les élèves de Saint-Maixent qui avaient passé la nuit au Camp de Mourmelon, gagnèrent par la Ferme des Wacques, Souain et Navarin, la région de Perthes-les-Hurlus. De là, prenant pour direction le Mont-Muret, comme leurs aînés dans l'offensive libératrice du 26 septembre 1918, ils suivirent pas à pas les opérations du 149<sup>e</sup> R.I., que leur présenta le Colonel Hassler. Sur la route de Somme-Py à Manre, les honneurs furent rendus devant le Monument élevé à la mémoire des Morts des 170<sup>e</sup> et 174<sup>e</sup> R.I.

De Somme-Py, l'école de Saint-Maixent adressa un télégramme au Général Gouraud, pour lui témoigner que le nom de l'ancien commandant de la IV<sup>e</sup> Armée reste indissolublement lié à la défense comme à la libération de la Champagne. A ce télégramme, le Général Gouraud répondit de la façon la plus affectueuse.

Tous les membres de l'A.S.M.A.C. apprendront certainement avec joie que, comme eux, Saint-Maixent perpétue le Souvenir.

## LES TRAVAUX DU MONUMENT

Les travaux ont été commencés en mai et se poursuivent activement. Ils seront vraisemblablement terminés pour le pèlerinage du 22 septembre.

Le Général Gouraud et le Comité se sont rendus le 30 juin à Navarin, et, en présence des architectes et entrepreneur, ont constaté l'avancement des travaux.

Avant cette visite du Monument, une messe avait été célébrée dans la crypte pour les Morts de Champagne.

## NÉCROLOGIE

Notre ami M. Caquet, Secrétaire général adjoint, vient d'avoir la douleur de perdre sa mère, décédée à Forges-d'Aunis le 15 juillet.

A notre ami si dévoué nous adressons nos très sincères condoléances et l'expression de notre douloureuse sympathie.

Nous apprenons le décès de M. Eugène KELLER, Maître-imprimeur à Paris, ancien combattant et ami de notre Association.

Nous perdons en lui un conseiller dévoué et éclairé qui nous apporta toujours un entier concours pour la bonne présentation et l'impression de notre bulletin.

Que Mme KELLER et sa famille trouvent ici l'assurance de nos vives et sincères condoléances.



## DONS

reçus pour l'entretien et la réfection du Monument et des  
Ossuaires de Navarin

M. et Mme J. Scheurer.....	Fr. 500 »
Mme Brossard.....	10 »
Mme Auclair.....	10 »
Mme Mailly-Deligny.....	5 »
Mme Combes.....	5 »
Mme Labois-Mien.....	5 »
Mme Galland.....	5 »
Mme Dubois.....	10 »
M. Guillaume.....	40 »
M. Delaage.....	200 »

790 »

Total des listes précédentes..... 16.288 20

Total au 31 juillet..... 17.078 20

Nos remerciements à ces généreux donateurs.

Dons pour l'érection du Calvaire de Somme-Suippe

Général Malcor.....	Fr. 500 »
Mme Vve Chatellier.....	10 »
Mme Vve Vidal.....	5 »

TOTAL..... 515 »

Listes précédentes..... 3.531 »

TOTAL GÉNÉRAL..... 4.046 »

Nos remerciements à nos généreux donateurs.

## VIENT DE PARAÎTRE

## POUR LES ANCIENS COMBATTANTS

Un « GUIDE-ANNUAIRE » pour la région parisienne, pouvant servir aux Anciens Combattants et à leur famille.

Il contient une documentation intéressante tout Ancien Combattant : Carte du Combattant, Décorations, etc...

Ce volume comporte, en outre, la liste des commerçants (Bouchers, Chausseurs, Chemisiers, Magasins de Meubles, de T.S.F., Pharmaciens, Dentistes, etc...) qui, tous, accordent immédiatement une remise variant de 5 à 30 %, sur présentation de la « Carte de réduction des A.C. », délivrée gratuitement par notre Association. Demandez-la à nos bureaux. (Pour les envois par poste, joindre une enveloppe timbrée à 0 fr. 50.)

Consultez l'Annuaire dans les cafés, ou mieux encore achetez-le de suite; il ne coûte qu'12 francs. Il vous permettra de faire des économies appréciables.

« Economisez de 500 à 2.000 frs par an en achetant TOUT chez « les fournisseurs des A.C. Dans ce but, demandez-nous la Carte « de Réduction des A.C. qui vous sera délivrée GRATUITE-« MENT. (Pour les envois par poste, joindre une enveloppe tim-« brée à 0 fr. 50 et indiquer le numéro de votre carte de notre « Association.)

## LISTE OFFICIELLE DES CORPS DES MILITAIRES RETROUVÉS EN CHAMPAGNE (suite) (1)

LUQUET ADRIEN, 164° R.I., 20-5-17; relevé à Mont-Haut, réinhumé  
cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 2470.

DELETANG JOSEPH-VICTOR, 115° R.I., 15-7-17; relevé à Mont-  
Haut, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe  
3362.

MERAUT ROMUALD, 415° R.I., 25-7-17; relevé au Mont-Haut, réin-  
humé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 3387.

Juillet 1934

MERAULT ROMUALD, 415° R.I., 25-7-17; relevé au Mont Haut, ré-  
inhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 3387.

LETURMY AMÉDÉE, 317° R.I., 3-10-15; relevé à Auberive-sur-Suip-  
pes, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 2713.

DUTEMPLE HENRI, 317° R.I., 6-10-15; relevé à Auberive-sur-Suip-  
pes, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 2807.

DUMONT JOSEPH, 124° R.I., 1-6-17; relevé au Mont-Casque, réinhumé  
cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 1645.

ABDELOUAHAB, tirailleur indigène; relevé à Ste-Marie-à-Py, ré-  
inhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 3292.

PRUNEAUX HENRI, caporal, 170° R.I., 6-10-15; relevé à Ste-Marie-  
à-Py, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe  
3382.

...ERT ..... mle 661 (pas identifié); relevé à Ste-Marie-à-Py, réinhumé  
cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 3383.

DUGUET DESIRÉ, 170° R.I., 6-10-15; relevé à Ste-Marie-à-Py, ré-  
inhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 3385.

QUENIAU JEAN-BAPTISTE, 170° R.I., 6-10-15; relevé à Ste-Marie-à-  
Py, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 3384.

BARRIER FERDINAND, 317° R.I., 6-10-15; relevé à St-Souplet-sur-Py,  
réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 2732.

FOURNIGAULT RENÉ, caporal, 317° R.I., 6-10-15; relevé à St-Sou-  
plet, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 2630.

RIVOL FRANÇOIS, caporal, 297° R.I., 6-10-15; relevé à St-Souplet-sur-  
Py, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 2759.

ROYER MAURICE, 91° R.I., 14-11-14; relevé à La Gruerie, réinhumé  
cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4669.

LEBLANC CHARLES, 91° R.I., 3-11-14; relevé à La Gruerie, réinhumé  
cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4670.

GROSDIDIER AIMÉ, 91° R.I., 3-11-14; relevé à La Gruerie, réinhumé  
cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4671.

POIX LOUIS, 91° R.I., 4-11-14; relevé à La Gruerie, réinhumé cime-  
tière national de Vienne-le-Château, tombe 4672.

Voir les Bulletins N° 10, à 24.

DERAMOUDT MAURICE, 151° R.I., 4-5-15; relevé à La Gruerie, ré-  
inhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4673.

MERCIER THÉOPHILE, 23° R.I.Ce, 25-9-15; relevé à Massiges, ré-  
inhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 3349.

RIMOND FRANÇOIS, 403° R.I., 25-9-15; relevé à Ville-sur-Tourbe,  
réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 3351.

RIAND JOSEPH, 156° R.I., 26-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne,  
réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 3352.

GAY JULES, 217° R.I., 16-3-17; relevé à Maisons-de-Champagne, ré-  
inhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 3350.

MONTIGNY EUGÈNE, 51° R.I., 1-3-15; relevé à Massiges, réinhumé  
cimetière national de la Ferme de Suippes, tombe 3353.

BROCHARD JEAN-MARIE, caporal, 6° Génie, 25-10-15; relevé à Mes-  
nil-les-Hurlus, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes,  
tombe 3425.

QUEAU GABRIEL, 93° R.I., 25-9-15; relevé à Mesnil-les-Hurlus ré-  
inhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 3423.

MUSTIERE FRANÇOIS, 64° R.I., 25-9-15; relevé à Mesnil-les-Hurlus,  
réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 3421.

BAUDRY RAYMOND, 4° B.C.P.; relevé à Maisons-de-Champagne, ré-  
inhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 3424.

DUBOURDIEU PIERRE, caporal, 418° R.I., 26-9-15; relevé à Mai-  
sons-de-Champagne, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suip-  
pes, tombe 3426.

GALON ELIE, 418° R.I., 27-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, ré-  
inhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 3422.

CARRE EUGÈNE, 221° R.I., 9-3-17; relevé à Maisons-de-Champagne,  
réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 3427.

DENIS FRANÇOIS, 106° R.I., 30-9-15; relevé à Souain, réinhumé  
ossuaire I de Navarin.

MASSON JULES-LOUIS, 67° R.I., 26-9-15; relevé à Ste-Marie-à-Py,  
réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 3420.

MENABA LAOUCINE tirailleur indigène; relevé à Ste-Marie-à-Py, ré-  
inhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 3288.

BRILLANT CONSTANT, 170° R.I., 6-10-15; relevé à Ste-Marie-à-Py,  
réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 3419.

LAÇAZE SIPHYLE, 1903, Mirande, 20-5-17; relevé au Mont-Haut, ré-  
inhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 2865.

TISON LÉON, 9° Zouaves, 6-10-15; relevé à Maisons-de-Champagne,  
réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 3390.

COLIN ETIENNE, 3° R.I.Ce, 25-9-15; relevé à Ville-sur-Tourbe, ré-  
inhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 3392.



ARGUALCH YVES-MARIE, 2<sup>e</sup> R.I.Ce, 15-9-14; relevé à Ville-sur-Tourbe, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 3391.

BORGNIS-DESBORDES EMILE, sous-lieutenant 131 R.I., 28-1-15; BONDONNEAU JUSTIN, 131<sup>e</sup> R.I., 28-1-15; GENERAT GEORGES, 263, à Bouzeulles, réinhumés cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4679.

DAMGE LÉON, 9<sup>e</sup> B.C.P., 17-12-14; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4574.

WAYMEL EUGÈNE, 9<sup>e</sup> B.C.P., 17-12-14; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4359.

GOGOAT GUSTAVE, 9<sup>e</sup> B.C.P.; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4376.

HARROUX JULES, 82<sup>e</sup> R.I., 16-2-15; relevé à Bouzeulles, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4352.

RAVAUTE GABRIEL, sergent, 167<sup>e</sup> R.I., 25-9-15; relevé sur la route de Servon, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4680.

ALLAIN JEAN-MARIE, 72<sup>e</sup> R.I., 10-9-14; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4675.

MARTINET JOSEPH, sergent, 7<sup>e</sup> R.I. Cle, 11-12-14; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4674.

FLAMENT HENRI, 72<sup>e</sup> R.I., 15-9-14; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4677.

LEFEVRE EMILE, 154<sup>e</sup> R.I., 23-6-15; relevé à Vienne-le-Château, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4678.

LAGEAT LOUIS, 154<sup>e</sup> R.I., 23-6-15; relevé à Vienne-le-Château, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4681.

CRAMOUX AUGUSTE, 1<sup>er</sup> R.I. Cle, 15-9-14; relevé à Ville-sur-Tourbe, réinhumé cimetière national de la Ferme de Suippes, tombe 3453.

MARGUERITTE FRANÇOIS, 1<sup>er</sup> R.I. Cle, 15-9-14; relevé à Ville-sur-Tourbe, réinhumé cimetière national de la Ferme de Suippes, tombe 3456.

BOUCARD JEAN, 3<sup>e</sup> R.I. Cle, 25-9-15; relevé à Ville-sur-Tourbe, réinhumé cimetière national de la Ferme de Suippes, tombe 3454.

ANCELIN ATHANASE-MARIE, 3<sup>e</sup> R.I. Cle, 25-9-15; relevé à Ville-sur-Tourbe, réinhumé cimetière national de la Ferme de Suippes, tombe 3455.

ARDOUIN ADOLPHE, 3<sup>e</sup> R.I. Cle, 25-9-15; relevé à Ville-sur-Tourbe, réinhumé cimetière national de la Ferme de Suippes, tombe 3457.

GARDERE JOSEPH, 3<sup>e</sup> R.I. Cle, 25-9-15; relevé à Ville-sur-Tourbe, réinhumé cimetière national de la Ferme de Suippes, tombe 3458.

CLERC AIMÉ, 3<sup>e</sup> R.I. Cle, 25-9-15; relevé à Ville-sur-Tourbe, réinhumé cimetière national de la Ferme de Suippes, tombe 3452.

DELCEIL ALPHONSE, 21<sup>e</sup> R.I. Cle, 26-9-15; relevé à Ville-sur-Tourbe, réinhumé cimetière national de la Ferme de Suippes, tombe 3449.

GENEVET LÉON, 21<sup>e</sup> R.I. Cle, 29-9-15; relevé à Ville-sur-Tourbe, réinhumé cimetière national de la Ferme de Suippes, tombe 3447.

GUYARD LOUIS, 21<sup>e</sup> R.I.Cle, 25-9-15; relevé à Ville-sur-Tourbe, réinhumé cimetière national de la Ferme de Suippes, tombe 3448.

CRETE EDMOND, 3<sup>e</sup> Chasseurs d'Afrique, 1-10-15; relevé à Ville-sur-Tourbe, réinhumé cimetière national de la Ferme de Suippes, tombe 3418.

## Août 1934

BERTRAND JULES, 91<sup>e</sup> R.I., 5-12-14; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4684.

BLAVY EMILE, 91<sup>e</sup> R.I., 10-12-14; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4687.

BOERHAVE MAURICE, 91<sup>e</sup> R.I., 10-12-14; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4686.

STEURS LOUIS, sergent, 91<sup>e</sup> R.I., 9-12-14; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4685.

CHRISTOPHE JULES, 91<sup>e</sup> R.I., 9-12-14; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4688.

MARGAT GEORGES, sous-lieutenant, 3<sup>e</sup> R.I. Cle, 25-9-15; ANGELI LOUIS, sergent, 7<sup>e</sup> R.I. Cle; NAISSE EUGÈNE, 410<sup>e</sup> R.I., 25-9-15, corps mélangés non individualisables, réinhumés ossuaire n° 1 de Navarin. (Ont été relevés à Ville-sur-Tourbe.)

CHOUPEAULT JEAN-BAPTISTE, 47<sup>e</sup> R.I., 30-4-17; relevé à Prunay, réinhumé cimetière national de la Ferme de Suippes, tombe 3441.

SCHALLER CHARLES, 296<sup>e</sup> R.I., 1-5-17; relevé à Prunay, réinhumé cimetière national de la Ferme de Suippes, tombe 3442.

AUVILLE GEORGES, 296<sup>e</sup> R.I., 1-5-17; relevé à Prunay, réinhumé cimetière national de la Ferme de Suippes, tombe 3443.

DUMONT EDMOND, 2<sup>e</sup> R.I., 30-4-17; relevé à Prunay, réinhumé cimetière national de la Ferme de Suippes, tombe 3444.

DAIGNES EUGÈNE, caporal, 325<sup>e</sup> R.I., 20-6-17; relevé à Prunay, réinhumé cimetière national de la Ferme de Suippes, tombe 3445.

GFNDRON CHRISTIAN, sous-lieutenant, 117<sup>e</sup> R.I., 20-5-17; relevé à Moronvillers, réinhumé cimetière national de la Ferme de Suippes, tombe 3416.

DESSIER EUGÈNE, 117<sup>e</sup> R.I., 20-5-17; relevé à Moronvillers, réinhumé cimetière national de la Ferme de Suippes, tombe 3467.

DUPUY CLOVIS, 317<sup>e</sup> R.I., 20-5-17; relevé au Mont-Téton, réinhumé cimetière national de la Ferme de Suippes, tombe 3417.

BERRABAH MOHAMED OULD KADDOUR, 7<sup>e</sup> Tirailleurs Indigènes; relevé à Ste-Marie-à-Py, réinhumé cimetière national de la Ferme de Suippes, tombe 3287.

MERLE ALBERT, 32<sup>e</sup> B.C.P., 28-9-15; relevé à Ste-Marie-à-Py, réinhumé cimetière national de la Ferme de Suippes, tombe 3451.

RIBAL EUGÈNE, 61<sup>e</sup> R.I., 6-10-15; relevé à Ste-Marie-à-Py, réinhumé cimetière national de la Ferme de Suippes, tombe 3450.

GUON (porteur d'un quart gravé à ce nom, pas identifié); relevé à Ste-Marie-à-Py, réinhumé cimetière national de la Ferme de Suippes, tombe 3468.

BERJEAUD PAUL, 80<sup>e</sup> R.I., 30-9-15; CHASSAIGNON BENOIT, 1<sup>er</sup> R.A. de Montagne, 6-10-15; relevés à Ville-sur-Tourbe (non individualisables), réinhumés cimetière national de la Ferme de Suippes, tombe 3469.

CARRERE JEAN, 1902, Mont-de-Marsan; relevé à Ville-sur-Tourbe, réinhumé cimetière national de la Ferme de Suippes, tombe 3471.

PAULY FRANÇOIS, 80<sup>e</sup> R.I., 6-10-15; relevé à Massiges, réinhumé cimetière national de la Ferme de Suippes, tombe 3470.

ROSSI JEAN-BAPTISTE, 91<sup>e</sup> R.I., 20-11-14; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4682.

VALIN LAURENT, 91<sup>e</sup> R.I., 4-12-14; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4683.

MIRE FERNAND, 91<sup>e</sup> R.I., 4-12-14; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4691.

LESUISSE ALPHONSE, 91<sup>e</sup> R.I., 4-12-14; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4692.

FILLOT EUGÈNE, 3<sup>e</sup> Génie, 17-10-14; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4693.

BOITIEUX EMILE, 91<sup>e</sup> R.I., 14-10-14; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4694.

JOLLY JEAN-BAPTISTE, 147<sup>e</sup> R.I., 14-1-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4695.

HUET ULYSSE, 91<sup>e</sup> R.I., 26-9-14; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4696.

CHOQUET EDOUARD, 91<sup>e</sup> R.I., 1914; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4690.

HALVICK GEORGES, 76<sup>e</sup> R.I., 8-1-15; relevé à la Haute-Chevauchée, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4698.

GONEZ JULES, 291<sup>e</sup> R.I., 18-9-14; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4689.

FRANÇOIS LÉON, 91<sup>e</sup> R.I., 9-12-14; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4697.

LAVAUZ GEORGES, 120<sup>e</sup> R.I., 25-11-14; relevé à La Gruerie, réinhumé ossuaire de La Gruerie.

## Septembre 1934

PELISSON CHARLES, sergent 96<sup>e</sup> R.I., 27-9-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national de la Ferme de Suippes, tombe 3489.

DELTHIL ACHILLE, sergent-major, 37<sup>e</sup> R.I.Ce., 29-9-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national de la Ferme de Suippes, tombe 3493.

DESMOULIN JEAN-BAPTISTE, 416<sup>e</sup> R.I., 26-9-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national de la Ferme de Suippes, tombe 3494.

SARRAT BAPTISTE, 44<sup>e</sup> R.I.Ce., 3-10-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national de la Ferme de Suippes, tombe 3498.

I FRANÇAIS INCONNU, porteur d'une alliance gravée M.J.F à P.F., 9-11-12 (pas identifié); relevé à Perthes, réinhumé cimetière national de la Ferme de Suippes, tombe 3499.

BREUIL ADOLPHE, 37<sup>e</sup> R.I.Ce., 29-9-15; relevé à Perthes réinhumé cimetière national de la Ferme de Suippes, tombe 3501.

POUBLANC PIERRE, 37<sup>e</sup> R.I.Ce., 29-9-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national de la Ferme de Suippes, tombe 3502.

LHERBIER LÉON, 37<sup>e</sup> R.I.Ce., 29-9-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national de la Ferme de Suippes, tombe 3507.

BERTRAND ADRIEN, 52<sup>e</sup> R.I., 26-9-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national de la Ferme de Suippes, tombe 3510.

FAQUIN AUGUSTE, caporal, 52<sup>e</sup> R.I., 26-9-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national de la Ferme de Suippes, tombe 3511.

BONNEFOUS JOSEPH, 96<sup>e</sup> R.I., 30-9-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national de la Ferme de Suippes, tombe 3512.

MALLET JEAN-BAPTISTE, 122<sup>e</sup> R.I., 27-9-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national de la Ferme de Suippes, tombe 3516.

DUMAS JEAN, 52<sup>e</sup> R.I., 27-9-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national de la Ferme de Suippes, tombe 3518.

VIGNOLO LOUIS, 52<sup>e</sup> R.I., 27-9-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national de la Ferme de Suippes, tombe 3519.

CHARRIERE ALEXANDRE, 37<sup>e</sup> R.I.Ce., 29-9-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national de la Ferme de Suippes, tombe 3520.

MOURIER CAMILLE, 52<sup>e</sup> R.I., 26-9-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national de la Ferme de Suippes, tombe 3521.

BRUEL LÉON, 52<sup>e</sup> R.I., 27-9-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national de la Ferme de Suippes, tombe 3523.

RICHE ARSÈNE, 37<sup>e</sup> R.I.Ce., 29-9-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national de la Ferme de Suippes, tombe 3524.

CARRERE BERNARD, 44<sup>e</sup> R.I.Ce., 29-9-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national de la Ferme de Suippes, tombe 3526.

GUIGNIER JULES, 140<sup>e</sup> R.I., 28-9-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national de la Ferme de Suippes, tombe 3530.

POULIN LOUIS, 140<sup>e</sup> R.I., 28-9-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national de la Ferme de Suippes, tombe 3534.

BOUDET ALBERT, 44<sup>e</sup> R.I.Ce., 2-10-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national de la Ferme de Suippes, tombe 3539.

ESTIENNE MARIUS, 44<sup>e</sup> R.I.Ce.; 2-10-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national de la Ferme de Suippes, tombe 3541.

LISANT GEORGES, 52<sup>e</sup> R.I., 27-9-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national de la Ferme de Suippes, tombe 3542.

CANTAILLOUBE EMMANUEL, 44<sup>e</sup> R.I., 30-9-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national de la Ferme de Suippes, tombe 3544.



- MARQUET ANTOINE, adjudant-chef, 37° R.I.Cle, 29-9-15; relevé à Perthes, réinhumé cimeti. nat. de La Ferme de Suippes, tombe 3545.
- JANY HENRI, 122° R.I., 27-9-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 3546.
- BEGAUD FRANÇOIS, 37° R.I.Cle, 3-10-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 3549.
- GUILLAUME JULIEN, 122° R.I., 27-9-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 3550.
- NENOT MARCEL, 140° R.I., 3-10-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 3556.
- LARCHER HECTOR, 37° R.I.Cle, 29-9-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 3559.
- BONNETON ETIENNE, sergent, 122° R.I., 28-9-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 3561.
- COSTE JEAN, 122° R.I., 28-9-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 3563.
- DABADIE MARIUS, 37° R.I.Cle, 29-9-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 3566.
- ROSSIGNOL AUGUSTE, caporal, 37° R.I.Cle, 29-9-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 3567.
- ARCHAMBAUD LÉOPOLD, 37° R.I.Cle, 29-9-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 3568.
- PAUL JOSEPH, 7° R.I.Cle, 29-9-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 3571.
- CHAUMET JULES, 416° R.I., 26-9-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 3572.
- CHAILLOT AMBROISE, Caporal, 37° R.I.Cle, 29-9-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 3573.
- RAYMOND MARCEL, 322° R.I., 28-9-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 3576.
- MILLET GUSTAVE, 44° R.I.Cle, 29-9-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 3578.
- CARTIER LÉON, 37° R.I.Cle, 29-9-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 3579.
- GEORGE ERNEST, 146° R.I., 31-10-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière nat. de La Ferme de Suippes, tombe 3588.
- L'HOIR ANDRÉ, caporal, 79° R.I., 25-9-15; relevé à Beauséjour, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 3589.
- NAROUR HENRI, 37° R.I., 25-9-15; relevé à Beauséjour, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 3587.
- GAILHAGUET RAOUL, sergent, 142° R.I., 19-3-15; relevé à Beauséjour, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 3607.
- QUERNE ROLLAND, 37° R.I., 25-9-15; relevé à Beauséjour, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 3608.
- LECANU JULES, 9° Zouaves, 27-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 3586.
- LEGER LOUIS, 9° Zouaves; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 3584.
- SI NACER HAMMOU, Tirailleur; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 3286.
- UN FRANÇAIS inconnu, classe ... 1, recrutement d'Albi 19... (pas identifié); relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 3583.
- MARTIN EUGÈNE, 156° R.I., 30-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 3606.
- CHATON FERNAND, 156° R.I., 30-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 3585.
- POTHIER ARISTIDE, 113° R.I., 26-10-14; relevé à Boureuilles, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4699.
- SAVANY PIERRE, 113° R.I., 26-10-14; relevé à Boureuilles, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4537.
- MANCEAU VICTOR, 113° R.I., 26-10-14; relevé à Boureuilles, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4539.
- SOURIAU EMILE, 113° R.I., 3-10-14; relevé à Boureuilles, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4700.
- DRUGEALT CASIMIR, 131° R.I., 19-9-14; relevé à Boureuilles, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4535.
- PHILIPPEAU ULYSSE, 113° R.I., 26-10-14; relevé à Boureuilles, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4552.
- FOURNIER AUGUSTE, dit LOUIS, 19° B.C.P., 23-1-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière nat. de Vienne-le-Château, tombe 4528.
- EYCHENNE JEAN, 44° R.I.Cle, 2-7-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière de Vienne-le-Château, tombe 4526.
- DELPUECH PANCRACE, 44° R.I.Cle, 20-6-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4527.
- DERECLLENNE JEAN, 156° R.I., 30-9-15;
- ROZE PHILIBERT, 2° B.C.P., 30-9-15;
- TRESCARTE FRANÇOIS, 153° R.I., 25-9-15;
- GAYRIN ADRIEN, 1<sup>er</sup> Zouaves et Tirailleurs, 6-10-15;
- LEBRIS GUILLAUME, sergent, 9° Zouaves, 6-10-15; relevés à Maisons-de-Champagne (non individualisés), réinhumés à l'ossuaire n° 1 de Navarin.
- CARON CHARLES, 150° R.I., 14-2-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière national de Vienne-le-Château, tombe 4529.
- VILLEMET EUGÈNE, 2° B.C.P., 30-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière nat. de La Ferme de Suippes, tombe 3582.
- ALABRE FÉLIX, 146° R.I., 25-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 3590.
- BURSON ALBERT, 2° B.C.P., 30-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 3602.
- RICHY JULIEN, 2° B.C.P., 30-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 3605.
- ALENGRIN ANTOINE, sergent, 4° Zouaves, 6-10-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 3603.
- TOURONT PAUL, caporal, 9° Zouaves, 6-10-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 3591.
- CHAPOUTOT ARSÈNE, caporal, 221° R.I., 12-3-17; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 3592.
- GRENON ROGER, 9° Zouaves, 6-10-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 3593.
- DESMARET MARCEL, 4° Zouaves, 27-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière nat. de La Ferme de Suippes, tombe 3594.
- AUBERT ALFRED, 156° R.I., 30-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 3595.
- LEGRAND ROBERT, 156° R.I., 27-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 3596.
- MICHON CHARLES, 2° B.C.P., 30-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 3597.
- VANDERVAL LÉOPOLD, 50° R.I., 8-3-17; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 3598.
- RAVAUT GERMAIN, 156° R.I., 30-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière national de La Ferme de Suippes, tombe 3599.

(A suivre)

A détacher :

## BULLETIN D'ADHÉSION

### pour le PÉLERINAGE du 22 SEPTEMBRE 1935

Nom et Prénoms (Monsieur ou Madame) .....

Adresse (complète) .....

Choix du parcours choisi : ITINÉRAIRE N° .....

3<sup>e</sup> classe chemin de fer .....

places (1)

2<sup>e</sup> classe chemin de fer .....

places (1)

Je désire prendre part au repas prévu (1) .....

Je règle le prix de mon voyage par .....

Signature :

CLOTURE des INSCRIPTIONS : 15 Septembre (délai de rigueur).

1) Rayer les mentions qui ne conviennent pas.

Adresser le présent bulletin et le prix du voyage à : Monsieur C. CHAMPION, Trésorier ASMAG, 83, rue de la Jarry, VINCENNES (Seine). Compte chèques postaux Paris 1272-89.